

JOURNAL HELVETIQUE
O U
RECUEIL

D E
PIECES FUGITIVES DE LITERATURE
CHOISIE ;

De Poësie ; de Traits d'Histoire ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Païs Etrangers.

DÉDIÉ AU ROI.

OCTOBRE 1761,

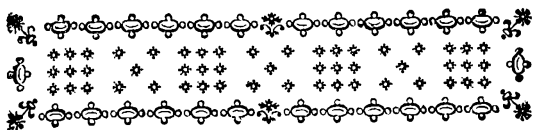


NEUCHÂTEL,

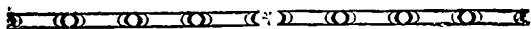
De l'Imprimerie du premier EDITEUR de ce Journal.

MDCCLXI,

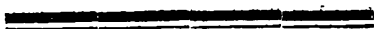
575



JOURNAL HELVETIQUE.



OCTOBRE 1761.



AUX EDITEURS.

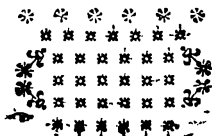
En leur envoiant la Traduction de quelques endroits de SENEQUE.

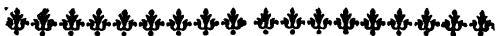
M E S S I E U R S

J'avois traduit plusieurs morceaux de SENEQUE, dont les beautés m'avoient frapé, sans autre but que d'employer quelques momens de mon loisir d'une manière utile & agréable pour moi. Je viens de voir que l'Auteur du Mercure de France done dans son Ouvrage des Traductions de ce célèbre Philosophe latin, & l'on m'assure que le Public les lit avec plus d'empressement, que la plus

part des Pièces de Morale de nos Auteurs modernes: C'est ce qui m'a fait naître l'idée de vous envoyer la pièce suivante, qui est un petit Recueil de divers endroits dispersés dans les Oeuvres de SENEQUE, & où il montre combien nous devons user de suport envers tous les homes, à la vue de nos propres imperfections. Il m'a toujours paru, que les sages Maximes d'un Païen devoient faire une vive impression sur le cœur du Chrétien, qui a tant de motifs & de secours pour pousser plus loin que lui la vertu. Je souhaiterois seulement, pour les rendre plus efficaces, que les beautés de l'Original n'eussent rien perdu dans la Traduction.

Je suis &c.





E X T R A I T

De quelques endroits de SENEQUE sur le sujet dont on doit user envers tous les hommes.

L'Home de bien, dit THEOPRASTE, *De Ira: lib. I. cap. 14.* ne fauroit ne pas s'irriter contre les Méchans. A ce compte donc, plus on seroit home de bien, plus on s'irriteroit. Je pense que, tout au contraire, on en fera d'autant plus doux, plus exempt de passion, & incapable de haïr qui que ce soit. Pourquoi haïr le pécheur? S'il péche, il le fait par erreur & par ignorance. Or est-il d'un home sage de haïr ceux qui errent & qui se trompent? En ce cas il se haïroit donc soi même. Qu'il considère ses propres nombreux écarts, & combien lui même a besoin d'indulgence, & bientôt toute son indignation se tournera contre lui même; car il n'est pas d'un Juge équitable d'avoir double poids, ni double mesure. Nous avons beau nous doner pour innocens, quand nous avons pû pécher sans témoin, n'y a-t-il pas toujours la conscience? Combien donc ne sied-il pas mieux à l'home d'être doux & paisible envers les pécheurs,

& de tacher de les ramener, au lieu de les maltraiter! Un voïageur qui s'égare, on le remet dans la voie, on ne le chasse pas. J'avoüe qu'envers le pécheur, on doit quelquefois à la douceur & aux exhortations joindre la sévérité & même la violence, & cela pour son bien, comé pour celui de la société; on usera de chatimens, mais de colère, jamais. Vit on jamais médecin s'irriter contre ses malades?

Cap. 15.

Mais souvent les pécheurs sont incorrigibles, & d'un endurcissement désespéré. Et bien, qu'alors on les retranche de la société, comé gens contagieux, & qui pourroient empirer encore; qu'on les fasse cesser d'être méchans, par le seul moïen qui reste; mais toujourns sans haine; car comment hair quelqu'un, tout en lui faisant le plus grand bien possible, qui est de le délivrer de lui même? Un membre incurable que l'on s'empute, le hait on? Séparer le mauvais du bon, ce n'est pas colère, c'est raison. Aussi rien ne sied-il plus mal que la colère, dans celui qui chatie; & dequoi sert elle qu'à mettre obstacle au bon effet de la correction? C'est pourquoi SOCRATE disoit un jour à son esclave: *Je te fraperois, si je n'étois en colère*; renvoiant ainsi la correction qu'il méritoit à un tems plus convenable, & s'en faisant une à soi

même. Après un tel exemple, après SOCRATE, qui de nous oseroit s'en fier à foi ? La colère est un vice de l'ame ; & convient-il de corriger un mal par un autre mal , & de vouloir punir des coupables en se rendant coupable foi même ? Et puis , dans toute correction c'est l'avenir qu'on doit avoir en vue , & non le passé ; le passé ne peut se rapeller ; ce qui est fait est fait ; mais quant à l'avenir, on peut y parer. PLATON l'a fort bien dit : *Nul home sage , dit-il , ne punit , parce qu'on a péché , mais afin qu'on ne pèche plus.* Cap. 16

Dire que le colere doit entrer dans la censure du mal , c'est vouloir faire de la Vertu quelque chose d'élevé & de bas tout à la fois ; car il n'y a que des Ames basses qui puissent s'irriter à la vue du mal , & jamais la Vertu n'imitera le vice , tout en voulant le réprimer : Elle auroit elle même sa propre colere à punir ; vice qui ne vaut pas mieux , si même souvent il n'est pire , que ceux qui l'occasioneroient. La sérénité est un apanage de la Vertu , & dès là la colere seroit aussi peu de sa dignité, que la tristesse & le chagrin. Lib. II. cap. 6.

Si vous vouliez que le Sage s'irritat à proportion de l'atrocité des crimes qu'il voit, ce ne seroit pas assez de s'irriter, il faudroit qu'il en vint jusqu'à la fureur. Mais Cap. 9

que diriez vous d'un home qui s'irriteroit contre des gens qui broncheroient dans les ténèbres ; contre des sourds qui ne feroient pas ce qu'on leur ordoneroit ; contre des enfans qui négligeant ce qu'on leur auroit prescrit, s'amuseroient à voir jouer leurs camarades ; contre des malades, contre des imbéciles. Tels sont les homes ; une des grandes misères de l'humanité ce sont les ténèbres de l'Ame, une espèce de nécessité d'errer, & même d'aimer ses erreurs. Pour ne pas donc avoir à se facher contr'eux en détail, pardonnez à la généralité, faites grace à tout le genre humain. Se fache-t-on contre des enfans, parce qu'ils ne sont pas encore capables d'un juste discernement ? Etre home, est une meilleure excuse encore, que d'être enfant. Telle est nôtre nature ; nous sommes des animaux, sujets à autant de maladies de l'Ame que du corps, & quoique nous ne soions pas aussi lourds & stupides que tous les autres, nous ne savons pas faire usage de nôtre raison, & nous sommes entraînés par le torrent des mauvais exemples. Chacun fuit ceux qu'il voit devant lui, bien qu'ils aient mal enfilé le chemin. N'est-ce donc pas une bonne excuse de s'être égaré dans une grande

Cap. 10. route ? Le Capitaine sévit contre un ou deux Soldats coupables ; mais quand c'est

l'armée entière, il faut nécessairement faire grace. . . . Comment le Sage pourroit-il s'irriter contre les pécheurs? Ne fait-il pas qu'aucun homme n'est né sage, mais qu'il le devient avec le tems; que dans tous les siècles les Sages ont toujours été en petit nombre, & que telle est la nature de l'homme. Comment donc pourroit-il s'irriter contre la nature? Toujours donc il se montre calme & équitable envers les pécheurs come envers des errans; il ne les traite pas en ennemi, mais il tache de les corriger: Telle est sa marche constante. A la vue de tant d'ivrognes, d'impudiques, d'ingrats, d'avares, de frénétiques ambitieux &c. il n'éprouve que de la compassion, tel qu'un Médecin pour des malades.

S'indigner contre les pécheurs, c'est Cap. 2
 être censé dire: *Je n'ai jamais péché; je suis innocent.* Mais si nous voulions, chacun de nous nous rendre justice, combien cependant ne nous trouverions nous pas coupables? Qui de nous pourroit se vanter de n'avoir jamais transgressé aucune loi? Mais supposé même que cela fut, la belle innocence vraiment que celle-à! Que de choses qu'exigent de nous la piété, l'humanité, la libéralité, la justice, la bone foi, & sur quoi les Loix ne disent mot! Mais il s'en faut bien que nous puissions

nous doner pour innocens , même de cette innocence si bornée & si restreinte selon l'énoncé de la Loi : Autres auront été nos actions , & autres nos pensées secrètes ; autres nos vües & nos désirs intimes & autres nos démarches extérieures , en sorte que dans bien des cas nous ne ferons peut être innocens que par l'événement , qui n'aura pas répondu à nos intentions. Comment réfléchir sur tout cela , sans en devenir plus propices envers tout coupable ?

dist. 42. Vous vous indignez contre ceux qui abusent insolemment de leur autorité : Mais à leur place n'en feriez vous point autant ? Combien de gens dont les vües ne sont cachées , que parce qu'ils n'ont pas été à même de les manifester ? Mettez les sur un théâtre plus favorable , ils n'en feront pas moins que ceux contre qui ils se récrient tant. Même corruption , même perversité ; il ne leur manquoit que des circonstances à pouvoir la développer. Impunément & sans risques vous tiendrez en vos mains un Serpent des plus vénimeux , engourdi de froid ; le venin n'y est pas moins , mais il est come glacé. Combien de gens de même , dont la cruauté , l'ambition , la luxure n'éclateroient pas avec moins d'audace , que chez les plus méchans des homes , si leur position le leur permettoit ! Je le répète :

Mettez les à même de pouvoir tout ce qu'ils veulent ; vous les verrez tout à fait semblables.

Nous sommes tous imprudens , étourdis , inconstans , ambitieux , aimant à nous plaindre , & à acuser autrui. Mais pour-quoi pallier ? Pourquoi tant ménager mes expressions dans une plaie générale ? Tranchons le mot : Nous sommes tous méchans. Tout ce que nous blâmons dans les autres , se trouve en nous mêmes. Pourquoi relever à celui ci tel défaut , à celui là tel autre ? C'est une contagion universelle. Soions donc plus traitables envers nos semblables. Méchans nous mêmes , nous vivons parmi des méchans. Le seul moyen de vivre en paix ensemble , c'est le pacte d'une indulgence réciproque. Un tel m'a ofensé ; il est vrai que jusqu'ici je ne l'ai point ofensé ; mais peut être ai-je fait pis à d'autres ; mais peut être lui ferai je pis à lui même. N'insistez point tant sur le moment présent , sur votre disposition actuelle ; mais considérez bien votre fond , votre naturel en lui même. Je veux que vous n'ayez point encore fait de mal : Êtes vous sûr de n'en point faire ? Combien ne vaut il pas mieux tâcher de guérir la plaie , que de l'irriter !

Vit on jamais Médecin s'irriter contre un Phrénétique , ou s'ofenser des injures

*De
lib.
cap*

*De
tar
Sa*

d'un fébricitant, à qui il auroit interdit l'eau froide ? Ne les voit on pas au contraire, si le besoin le requiert, porter la main par tout au corps de leurs patients. & fans répugnance examiner leurs matières fécales, ou ce qu'ils auront dégorgé. Telle est absolument la disposition du Sage envers tous les homes : Il fait que la plupart de ces Puiffans que revet la pourpre, ne font, malgré tout leur éclat, que de vrais malades, & des malades peu maitres d'eux mêmes. Jamais donc il ne s'ofensera de ce qu'ils viendront à se permettre de violent contre quiconque voudroit les guerir ; & s'il est infensible à leurs honeurs, il ne le fera pas moins à leurs brutalités. Come il ne s'applaudiroit guères des respects d'un mendiant, & ne regarderoit point come une atteinte à son honneur, qu'un manant ne lui rendit pas le falut ; de même il ne s'estimera pas d'avantage pour se voir honoré des Grands, & des Riches. Il fait que toute la diference entr'eux & des mandians, c'est que les besoins de ceux ci se bornent à peu, tandis que les leurs sont immenses.

Nous avons tous péché, les uns plus, les autres moins ; les uns avec délibération, les autres entraînés par la tentation ou par l'exemple ou la séduction des méchans. Que dis je, nous avons tous péché ? Nous

pécherons toute nôtre vie ; & s'il se trouvoit quelcun dont le cœur fut si pur , que rien ne fut plus capable de le troubler , ni de le seduire , toujourns restera-t-il vrai , qu'il n'est parvenu à une telle innocence qu'après des chutes sans nombre . . . Soions donc envers nos concitoiens , tels que nous souhaitons que soient les Dieux envers nous. Voudrions nous que toutes les fois que nous le méritons, ils lançassent sur nous leurs foudres ? Si donc au contraire nous les éprouvons si benins , si propices , combien n'est il pas plus juste que l'home en use de même envers son semblable ?



REFLEXIONS

Sur l'inégalité des ames.

Les Mortels sont égaux , ce n'est point la naissance
C'est la seule vertu qui fait leur différence.

VOLTAIRE.

CES Vers de M. de VOLTAIRE expriment bien l'égalité naturelle des Hommes , & que s'il y a quelque différence entr'eux , c'est la seule vertu qui a droit d'y en mettre. Mais on demande d'où vient l'extrême distance qui paroît entre l'esprit des uns , & celui des autres (*), pourquoi un NEUTON , un DESCARTES , un FONTENELLE , un MONTESQUIEU , sont ils si supérieurs , à de simples Peasans , qui cultivent la Terre sans la conoi-

(*) Ce seroit peut-être ici le lieu de distinguer l'esprit , du talent & du genie. L'esprit , ce me semble , est plus general ; il est moins propre à inventer que le genie , mais il fait mettre en œuvre & perfectionner ce que le genie invente. Le talent est plus particulier. NEUTON & DESCARTES , CORNEILLE , BOSSUET étoient des personnes de genie. FONTENELLE , RACINE , la MOTTE étoient des personnes d'esprit. LA FONTAINE avoit du talent , mais l'un n'exclut pas l'autre.

tre, & qui jouissent des dons du Ciel, sans presque élever jamais leurs timides regards vers lui ? Il semble que l'ignorance soit leur partage, & qu'ils soient destinés à ne sortir jamais de l'étroite sphère où ils sont renfermés. Il semble qu'ils n'aient de l'intelligence, qu'autant qu'il faut pour n'être pas des Bêtes, & que la nature se soit tellement épuisée à former leur Corps, qu'elle ait négligé leur Esprit; tandis que celui de quelques Savans n'a point d'autres bornes que les limites même des Arts & des Sciences, & que dans leur vol hardi ils osent presque mesurer l'immensité, & calculer l'infini. Le Père MALLEBRANCHE répond à cette Question curieuse & importante; voici ses paroles :

Puis, dit-il, que l'imagination des Hommes ne consiste que dans la force qu'a l'ame de se former des images des objets, en les imprimant, pour ainsi dire, dans les fibres de son cerveau, plus les vestiges des esprits animaux, qui sont les traits de ces images, seront grands & distincts, plus l'ame imaginera fortement & distinctement ces objets : Or de même que la largeur, la profondeur & la netteté des traits de quelque gravure dépend de la force dont le burin agit, & de l'obéissance que rend le cuivre, ainsi la profondeur & la netteté des vestiges de l'imagination dépend de la force des esprits animaux, & de la consistance des fibres du cerveau, & c'est la variété qui se trouve dans ces deux choses

qui fait presque cette grande différence que nous remarquons entre les esprits (*). Pour t'expliquer le phénomène, il suffit au Père MALLEBRANCHE de combiner l'abondance & la disette, l'agitation & la lenteur, la grosseur & la petitesse des esprits animaux, avec la délicatesse & la grossièreté, l'humidité & la sécheresse, & la flexibilité des fibres du cerveau.

Si l'on peut comparer l'organisation du cerveau au métal sur lequel l'ouvrier travaille, on peut aussi comparer l'ouvrier à l'éducation, qui met en œuvre le métal; en vain est-il bon, si le burin est mauvais. On ne peut faire qu'une mauvaise gravure avec un instrument qui n'est pas bon. L'ouvrage de deux ouvriers également habiles, sera bon, mauvais ou médiocre, selon la diversité des instrumens dont ils se seront servis. Il faut donc ajouter pour cause de la diversité des esprits, celle qui est tirée de la différence de l'éducation.

Mais dira-t-on, deux jeunes garçons élevés de la même manière ne seront pas également

ment

(*) Voilà pourquoi un esprit fin & délicat, manque quelquefois de force & de solidité; il en est peut-être, dit quelqu'un, de ces génies délicats, comme des ressorts, dont l'extrême délicatesse empêche la force & l'effet.

mément propres aux Arts, ou aux Sciences, leurs progrès feront différens. Cela est vrai ; mais leur organisation est auffi différente ; on ne peut nier que le méchanisme du corps n'influe beaucoup fur l'esprit. Il faut joindre à ces deux caufes, les diverfes circonftances où fe trouvent les mêmes perfonnes ; la force de l'émulation, le comerce qu'elles ont avec différens amis, la nourriture, le climat : Il y a de fecrettes caufes qu'on ne peut prefque apercevoir, ni distinguer, certains refforts qui font jouer plus ou moins la machine, fans qu'on puiſſe dire précifément ce que c'eſt, ni difcerner leurs mouvemens. Tout ceci doit produire une auffi grande diverfité dans les efprits, qu'il y en a dans les phifionomies & fur les viſages (*).

Il eſt fi vrai que l'Education met beaucoup de différence entre les Homes, que fi vous fupofés que NEUTON & FONTENELLE euſſent été élevés dans de ſimples cabanes de Bergers, loin du comerce des Homes, &

(*) En indiquant les caufes de la diverſité des efprits, on ne peut tirer cette diverſité de la nature de l'ame humaine, qui étant ſpirituelle ne peut être ſuſceptible d'une différence de parties ; mais en parcourant l'échelle immense des Êtres intelligens juſqu'à Dieu, on ne peut nier qu'il n'y ait en eux pluſieurs degrés & une grande variété.

des secours que l'étude fournit, peut être se feroient-ils élevés par la supériorité de leur génie au dessus de leurs semblables, mais il est certain, que l'un n'auroit jamais fait les découvertes importantes, qui ont fait naître en quelque sorte une nouvelle Philosophie, & que l'autre n'auroit jamais fait les excellens Ouvrages, qui l'ont fait regarder come le plus bel Esprit de son Siècle. Que de beaux génies qui n'atendent pour éclore, si on peut s'exprimer ainsi, que des circonstances favorables ! Combien qui faute de ces mêmes circonstances, sont perdus pour la Société !

Mais les meilleurs génies ont besoin de culture & d'exercice, pour se soutenir. Sans ce secours & cet apui, l'esprit s'abaisse & se rouille pour ainsi dire ; l'esprit devient matériel en quelque sorte. Au contraire, on a vu des génies qui paroissent pesans, se développer & s'élever par l'application, l'étude & l'usage du Monde, & devenir de beaux & de bons esprits (*).

(*) Il faut encore distinguer le bon esprit du bel esprit ; l'un a de la justesse & de la solidité, il ne perd jamais son but de vüe ; l'autre a du brillant & des graces ; il se pique de goût, qui n'est peut-être qu'un discernement vif & délicat, l'art de saisir les objets par leur plus beau côté, & de les exposer d'une manière agréable :

Les plus beaux génies n'ont pas tous les talens à la fois. Les uns sont propres à la pratique des Arts, les autres aux Sciences abstraites, come la géométrie, la métaphisique ; ceux-ci sont capables d'être de grands Orateurs, ceux-là de grands Poètes. Hors de leur sphère, ils sont des Hommes ordinaires, quelquefois au dessous même du coman. Il semble que la nature ne les ait formés que pour la montre & la parade. Etendus d'une part, ils sont fort bornés de l'autre ; si elle les élève d'un côté, elle les humilie de l'autre ; une pensée commune, ils ont l'Art de l'exprimer d'une manière qui ne l'est pas ; le talent qu'ils ont en exclut presque toujours quelque autre ; une excellente mémoire est au préjudice du jugement, une belle imagination nuit à la justesse de l'esprit. Ainsi les plus grands génies se rapprochent des plus petits par ce qu'il leur manque, & souvent par leurs défauts. La nature, ou plutôt la Providence a fait les ames égales, mais elle les a jettées pour ainsi dire en divers moules, & voilà leur différence.

G E N E V E .



DIALOGUE

Entre DEUCALION & PYRRHA.

Quand l'home digne du tonnerre ,
Fut écrasé par JUPITER ,
La pierre prit un cœur de chair
Et l'home n'eût qu'un cœur de pierre.

D E U C A L I O N .

DIEUX immortels ! Que vôtre vengeance est formidable & terrible ! Les Homes vous avoient ofensés, & pour les punir vous venés de les engloutir dans les eaux. Vous nous avés épargné, mon Epouse & moi, & nous vous bénissons ; vous nous avés doné deux fois la vie, en nous la conservant ; mais nous sômes restés seuls. Tout a péri ; un Déluge universel a couvert la Terre ; nous ne voions autour de nous que de tristes ruines, & une solitude plus affreuse encore. Que deviendrons nous au milieu de ces débris ? Qui nous consolera de la perte de nos amis & de nos parens ? Qui nous soulagera dans nos maux ? Tu pleures ma chère PYRRHA, mais ne te livres pas à ton affliction. Si tu m'aimes, ménage ta vie pour un Epoux qui te chéris ; le Ciel nous protège, puis qu'il nous a sau-

vés, & qu'il nous a laissé nôtre tendresse ; Tu vis, je te vois, je te parles ; tu me tiens lieu de tout ce que j'ai perdu. Je ne regrette rien, puisque tu es encore avec moi, & que je puis t'entretenir. Vois-tu cette colombe, qui voltige sur nos têtes, & qui porte en son bec des feuilles de mirte & d'olivier, simbole d'un amour & d'une paix qui dureront autant que nos jours ? La colère du Ciel est apaisée, & sa clémence nous promet un bonheur pur & durable. Toute la terre est à nous ; prenons en possession, en la cultivant & en jouissant de ses fruits avec reconnoissance.

P Y R R H A.

Hélas ! mon cher DEUCALION, à quoi nous serviront des richesses dont nous ne pourrons faire usage que par un travail long & pénible ? La Terre semble avoir perdu son lustre & sa fécondité ; qui nous aidera à ouvrir son sein, pour lui faire produire des fleurs & des fruits ? Est-on heureux quand on est dans l'impuissance de communiquer son bonheur, & qu'on n'a personne à qui on puisse dire que l'on est heureux. Ta tendresse n'est bien précieuse, mais qui m'assurera que l'ennui de me voir sans cesse & de ne voir que moi, n'en altérera point la force & la durée ? Tes soins & ton affection me sont d'au-

tant plus nécessaires, que je n'ai d'espoir que dans ton secours, & que mon ame ne repose que sur la tienne. Mais nous avons vû la vieilleffe pesante amener la foibleffe, les infirmités & la mort. Que ferons nous, lors que nous serons hors d'état de nous soulager réciproquement ? Qui me fermera les yeux, qui rassurera mon cœur timide & tremblant si j'avois le malheur de te perdre, & que ta mort précédât la mienne ! O Ciel ! que ta clémence est cruelle ! Pourquoi ne m'as tu pas ensevelie dans les eaux avec tous les mortels ! Ta compassion ne m'a épargné que pour me laisser en proie aux regrets, à la misère, & à la douleur ! La nature semble se couvrir de deuil & regretter ce quelle a perdu. Quelle solitude, quel profond silence. Ha ! DEUCALION la vie est-elle un bien quand on est environé de maux ! JUPITER à enyvré ses flèches de sang, & sa foudre fume encore.

D E U C A L I O N .

Ne blasphémions point contre le Ciel, ma chère ПΥΡΡΗΑ, il nous entend, & nous sommes spectateurs des monumens de sa vengeance. Croions que les Dioux sont bons, sages & équitables ; ils ne nous abandoneront point dans nôtre détresse ; nous ne sommes pas tout à fait seuls, puis qu'ils veillent sur nous,

& qu'ils nous protègent ; ils nous ont laissé notre intelligence , nos facultés & nos forces. Bénissons-les , implorons-les ; nos vœux ardens & nos hommages sincères font une prière muette & un encens qui montent jusqu'à leur trône ; déjà le Ciel s'ouvre , & semble nous exaucer. Je découvre un Temple sacré , que les eaux ont respecté ; c'est celui de la Déesse THEMIS ; allons l'adorer & la consulter sur notre sort & sur nos besoins ; la Déesse de la Justice ne peut nous donner que des conseils salutaires.

DEUCALION & PIRRHA se mettent en marche , entrent dans le Temple , & approchent de l'Autel en prononçant ces paroles, *Grande Déesse ? Nous révérons ta puissance , & nous implorons tes bontés. Tu vois l'horreur de notre situation , & tu conois mieux que nous nos besoins. Tu lis dans nos Cœurs ; tu pèses dans une juste balance les biens & les maux ; tu maintiens l'ordre , & tu protèges l'innocence. Daigne exaucer nos demandes. Nos calamités sont extrêmes , aprens nous ce qu'il faut faire pour les soulager ?*

Mais déjà la douce consolation se glisse dans notre ame. Une voix divine se fait entendre , écoutons la avec respect. Tu nous ordones, sage Déesse, *de jeter autour de nous les os de notre Grand Père.* Tes commandemens sont pour nous un oracle infailible ; mais comment l'expliquer ? Notre Grand-Mé-

re ne peut être que la Terre, & les pierres sont ses os ; essaions l'effet de cette explication. Quelle étonnante métamorphose, dit DEUCALION, chaque caillou que je pousse prend une figure humaine, & se change en Home; mais regarde de ton côté, ma chère PYRRHA, les pierres que tu jettes semblent prendre sous ta main de la vie & du sentiment, & se transformer en Filles. Plus je les contemple, plus ma surprise redouble ! Ces statues humaines s'amolissent, elles s'aprochent & se parlent; des sons doux & harmonieux se font entendre; mon oreille s'ouvre à leurs accens, & se plait à les écouter.

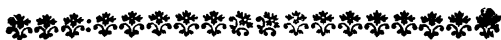
P Y R R H A.

Mais quelle est cette jeune & belle Fille, qui excite ma curiosité par la boîte d'or qu'elle me montre, & qui est ornée de pierres qui brillent de toutes couleurs. Quel éclat ! Elle ne peut que renfermer quelque chose de précieux ; il faut que je l'ouvre promptement ; mais Ciel ! quelles exhalaisons en sortent de tout côté ! Ces noires vapeurs semblent former autour de nous des nuages contagieux, qui agitent & enflament l'air que nous respirons. Ferme au plutôt cette boîte fatale, lui dit DEUCALION avec une forte d'indignation, qu'as-tu fait PYRRHA, & à

quels périls nous exposes tu, nous, & nôtre postérité ! Tu as ouvert la porte aux passions les plus dangereuses. Je vois déjà la fière ambition lever sa tête altière, & porter d'avidés regards sur la Terre entière, ses mains sont plaines de sang. L'amour la suit, & ses flèches dorées, mais perfides, semblent avoir pour but le cœur des humains. La pale avarice, l'envie cruelle. . . Arrête, cher DEUCALION, lui dit PYRRHA, il nous reste l'espérance, & avec elle nous ne saurions être malheureux. Les passions ne sont pas aussi funestes que tu le dis ; elles tirent les homes d'une sombre léthargie, elles les lient entr'eux, elles leur font exécuter ce que la foible Raïson ne leur doneroit pas la force de faire (*).

(*) A considérer philosophiquement les passions, elles ont leur utilité, ainsi que les vents qui purifient l'air, & l'agitent. Les Matelots ne craignent guères moins un long calme que l'orage ; l'avarice même, ce vice bas & honteux, a fait peut-être éclore les Arts & sert à les perfectioner. L'home a la dureté de la pierre, il est vrai, mais tel qu'il est, il a des qualités & des vertus.

*Si les Dieux Auteurs d'un Ouvrage
Que leurs mains n'ont fait qu'ébaucher,
Ne l'ont pas fini d'avantage,
Est-se à nous de le retoucher !*



FRAGMENS HISTORIQUES.

I X.

F R A G M E N T.

histoire
les
fs. **J**E passe enfin au commencement de l'histoire des Juifs. Je prends la liberté de donner ce nom au Peuple de Dieu, quoiqu'ABRAM & ses descendans aient d'abord porté celui d'*Hébreux*, ensuite celui d'Israélites, lorsque JACOB eut été appelé ISRAEL, & qu'ils n'aient été désignés par le titre de Juifs, qu'après la Captivité de Babylone.

du M. 183
J. C. 121
1 AM
ABRAM, Fils de TARE' le dixieme en ligne descendante depuis SEM, naquit dans *Ur* des Chaldéens. Il avoit environ 74 ans, lorsque son Père & lui vinrent en *Ur* ou *Huran*, où TARE' mourut.

voce- A peine son Fils lui eut il rendu les devoirs funèbres, que Dieu lui ordone de partir pour un pais, qu'il lui montreroit, & lui promet, qu'en sa semence toutes les Nations de la terre seront bénies. ABRAM obéit, & part avec SARA sa femme, LOT

son Neveu, ses Serviteurs & son bétail. Arrivé dans le pais de Canaan, il y dresse ses tentes près de la ville de *Sichem*, où il élève un Autel à l'Eternel. Ici Dieu lui aparoit de nouveau, & lui confirme ses promesses.

Bientôt après la cruelle famine l'oblige Il va e
de passer en Egipte. SARA, quoiqu'agée de Egipte
plus de 65 ans, étoit encore belle, & pou-
voit mettre en danger la vie de son Epoux.
Le Patriarche la fait donc consentir à passer
pour sa Soeur.

La réputation de SARA pénétra rapide- A. du
ment jusqu'à la Cour de PHARAON. Le 2085
Monarque l'envoie chercher; il en devient Av. J.
éperduement amoureux, & comble de 1919
biens son prétendu Frère. Il l'enrichit d'un
nombre prodigieux de brébis, de bœufs, de
chameaux, de serviteurs, de servantes,
d'or, d'argent, & de mille choses précieuses.
Mais Dieu délivre SARA du danger. PHA-
RAON instruit de la fraude, censure vive-
ment ABRAM, lui rend sa femme aussi
pure qu'il l'avoit reçue, & le laisse partir
avec tout ce qui lui apartenoit.

Cependant les ravages de la famine Il revit
avoient cessé dans le pais de Canaan. Le à Ca-
Patriarche y revient par le même chemin; naan.
mais il survient une quèrelle entre ses

bergers & ceux de LOT. Elle fut causée qu'ils se séparèrent à l'amiable. LOT alla s'établir dans les fertiles plaines de Sodome & de Gomorhe, & son Oncle à Bethel, où Dieu lui promit de lui doner & à sa postérité, tout le pais qu'il voioit.

Parti de Bethel peu de tems après, ABRAM couloit en Hébron des jours tranquilles, lorsque LOT eût le malheur d'être fait prisonnier, par CHERDORLAOMOR & ses Alliés. Il vole à son secours, surprend les vainqueurs à Dan, au milieu de la nuit, les défait, les poursuit, & ramène son Neveu à son ancienne habitation. C'est dans cette occasion, que le Roi de Salem, MELCHISEDECH, rencontra ABRAM, le bénit, & que le Patriarche lui présenta la dixme de toute la dépouille.

De retour en Hebron, à Mamré, Dieu lui aparoit pour la cinquième fois, & lui promet un fils, dont la postérité devoit être plus nombreuse que les étoiles du Ciel. Jusqu'ici SARA avoir été stérile; elle avoit plus de 74 ans. ABRAM lui même étoit alors agé de 85. Que de raisons pour douter! mais il *crut en Dieu & cela lui fut imputé à justice.* Dieu même lui confirme encore par des Signes, les magnifiques promesses qu'il lui avoit faites; il lui anonce cependant que sa postérité sera affligée dans

Un pais étranger, pendant 400 ans, au bout desquels leurs injustes oppresseurs seront rigoureusement punis; & dès ce jour fut ratifiée cette glorieuse alliance entre Dieu & ABRAM.

SARA, qui désespéroit d'être un jour mère, persuade à son époux de prendre HAGAR sa servante. Celle ci devient enceinte & insulte sa Maitresse. Abandonnée à la sévérité de SARA, l'esclave s'enfuit & va s'asseoir près d'une fontaine, ou l'Ange de l'Eternel lui persuade de retourner, & de se soumettre à sa Maitresse, ajoutant qu'elle mettroit au monde un fils, qu'elle appellerait ISMAEL, dont les descendans seroient adonnés au métier de la guerre, dont les mains seroient contre chacun, & la main de chacun contr'eux. Prédiction exactement accomplie chés les Arabes, nation cruelle, belliqueuse, & fort sujette au larcin. HAGAR revint avec joie & mit au monde un fils.

A l'âge de 99 ans, ABRAM par l'ordre de Dieu change ce nom en celui d'ABRAHAM, qui signifie *Père de plusieurs nations*; il reçoit le précepte de la circoncision, moins come un signe, que come une épreuve de sa foi & de son obéissance, & pour comble de bonheur, il lui est anoncé que SARA lui doneroit un fils, le centre de

Fuite
d'HAG.Nom
d'ABRA
changé

202 JOURNAL HELVETIQUE

tant - d'augustes promesses , dont le nom seroit ISAAC.

du M.
2106
v. J. C.
1898
circonci-
on d'A-
RAHAM
de sa
amille

Toujours obéissant, le Patriarche s'em-
presse de circonciRE ISMAEL & tous les ma-
les de sa famille, sans s'excepter lui même,
malgré son grand age. Il demouroit encore
à Mamré; assis un jour à l'entrée de sa
tente, sous un arbre, il vit venir de loin
3 homes. Il les presse d'une manière afable
& respectueuse d'entrer chez lui & de
s'y rafraichir. Le festin consista dans un
Veau gras, trois mesures de fleur de farine,
de la crème & du lait. Nous verrons RE-
BECCA préparer aussi deux chevraux pour
son vieil époux. Aparemment qu'on avoit
bon apétit dans ces tems là.

Quand ils eurent mangé, un des con-
vives demanda des nouvelles de SARA,
promit de revenir dans un an, & qu'alors
SARA auroit un Fils. Elle qui écoutoit à
la porte de la tente, se mit à rire, & s'atira
par cette indiscretion, de vifs reproches.

A. du M.
2167
v. J. C.
1897
Crimes
& puni-
tion des

Cependant LOT, que nous avons laissé
à Sodome, ne cessoit d'y reprendre ses con-
citoyens de leurs excès. Déjà le cri de leurs
péchés s'élevoit jusqu'au Ciel, & Dieu
alloit faire éclater ses vengeances. Deux
Ange, qui avoient l'air de Voieurs, &

qui étoient chargés de détruire Sodome & Gomorrhe viennent à Sodome vers le soir. LOT, qui au sein d'une Ville si abominable, conservoit encore les vertus dont ABRAHAM lui avoit inspiré l'amour, les presse d'entrer chés lui, ce qu'il obtient après bien des instances. Les corps qu'avoient empruntés ces intelligences, étoient sans doute d'une grande beauté. Elle inspira aux Sodomites un infame dessein. LOT, pour les en détourner, leur offrit ses deux filles encore vierges ; mais ils s'approchèrent pour forcer sa porte. Ces Anges les frappèrent d'aveuglement, & avertirent LOT du sort prochain de ces Villes coupables. Ils lui permirent même d'en avertir ses amis. LOT conjure donc ceux qui devoient épouser ses Filles, de sortir ; ils se moquent de ses fraieurs. Sortés lui disent les Anges, *Sortés dès l'aube du jour, gagnés au plus vite le sommet de ces montagnes.* Il part avec sa femme & ses deux filles. On leur défend à tous de regarder derrière eux. Quatre Villes scélérates, Sodome, Gomorrhe, Adma & Tseboim sont réduites en cendres, par un feu céleste mêlé de soufre & de bitume ; la terre s'étant assésée en ces endroits, le jourdain s'y déchargea avec d'autres ruisseaux, & se mêla au bitume, d'où il s'est formé un lac noir & épais.

nommé depuis *Asphalite*, ou mer morte.

La Femme de LOT épouvantée du bruit qu'elle entendoit, tourna la tête, & fut changée sur le champ en statue de sel, pour punition de sa désobéissance. Après cette catastrophe, LOT se retire avec ses filles à l'Orient, dans une Caverne. Là ses filles, qui ne voioient dans ce desert aucune espérance d'être mariées, enyvrent leur Père tour à tour, couchent avec lui, & de ce commerce incestueux naissent deux Fils, MOAB de l'ainée, & AMMON de la cadette.

ABRAHAM avoit quité les plaines de Mamré, & s'étoit transporté dans le pais des Philistins. Il falloit que les charmes de SARA fussent à l'épreuve des ans & de sa grossesse. Son mari la fait encore passer pour sa Sœur. ABIMELECH Roi de ce pais l'invite à partager son lit; mais l'Eternel menace le Prince d'une mort prochaine, s'il ne la rend pure & sans tache à son époux. ABIMELECH obéit, & comble ABRAHAM de présents.

Enfin SARA enfante ISAAC, ce fils si longtems désiré. On le circoncit au bout de 8 jours; on se livre à la joie. Mais ISMAEL, home fier & féroce, la troubla bientôt, en prenant des airs de mépris à l'égard d'ISAAC. La jalousie d'HAGAR acheva le ressentiment de SARA. Il fallut se séparer.

Dieu

Dieu met encore une fois l'obéissance & la foi du Patriarche à une épreuve plus difficile que toutes les autres. Il lui ordonne de sacrifier son cher ISAAC, le fils de sa vieilleffe, le chef d'une posterité nombreuse, l'objet le plus tendrement aimé : Ce Père ne murmure point sur la dureté d'un ordre, d'ailleurs contradictoire aux promesses qui lui avoient été faites. Il alloit doner le coup fatal, lorsque Dieu lui défend de passer outre.

Sacrifice
d'ISAAC

La paix dont jouissoit ABRAHAM, fut ensuite troublée par la mort de SARA : Elle étoit âgée de 127 ans. Il acheta aux portes d'Hébron un Sépulchre, des enfans de HETH, dans la Caverne de *Mac-pela d'Ephron*, pour 400 pièces d'argent, où il déposa le reste de cette épouse chérie, constante & fidèle compagne de ses travaux.

Mort de
SARA

ABRAHAM étoit vieux, & son Fils avoit atteint l'âge de 40 ans. Il apelle un de ses plus fidèles Serviteurs & après lui avoir fait preter serment, qu'il choisiroit pour ISAAC une épouse de sa propre famille, il lui done les instructions & l'autorité nécessaires pour conclure le mariage.

A. du T
2147
Av. J. C
1857

ELIEZER part avec un train convenable, chargé de riches presens, & se hate d'arriver en Haran, où NACOR demeueroit.

REBEC-
CA

Dieu bénit son voiage ; il amène à son jeune maître , la charmante REBECCA , de sa propre famille. ISAAC l'épousa , & la regarda même come un ample dédomagement de la mort de sa Mère.

Mort
d'ABRA-
HAM

ABRAHAM de son côté épousa KETURA agé de 144 ans , dont il eut encore 6 fils. L'Écriture ne nous apprend plus rien de ce Patriarche , sinon qu'étant mort à 175. ans , il fut rassemblé avec ses Pères. L'Histoire de sa vie a été surchargée d'un grand nombre de fictions par les Juifs , les Arabes , & les Indiens. Il fut enterré dans la Caverne de *Mac pela*.

ESAU &
JACOB

ESAU & JACOB étoient déjà agés de 15. ans. L'ainé grand chasseur gagna l'affection d'ISAAC , pour qui le gibier étoit un mets délicieux. Il avoit quelque chose de rude dans les inclinations & ne se concilia point la bienveillance de sa Mère , soit parce qu'il étoit toujours absent de la maison , soit parce que JACOB , dont le caractère étoit souple & liant , étoit presque toujours sous les yeux de REBECCA. Ils étoient jumeaux , & avoient eû des combats dès le sein de leur Mère ; presage de leurs querelles futures.

Un jour ESAU revenant de la chasse tout fatigué , demanda à JACOB une portion d'un potage qu'il avoit préparé. Celui-ci

ne la lui acorda, qu'au prix de son droit d'ainesse; accord honteux, auquel ESAU consentit. A ne considerer cet événement, que come une chose purement humaine, JACOB me paroît ici manquer aux droits de l'affection fraternelle.

Une Famine affreuse oblige ISAAC à chercher une autre demeure. Il se dispose à passer en Egipte; mais Dieu lui ordonne d'aller trouver ABIMELECH, Roi de Gerar. A l'exemple de son Père, il y fit passer REBECCA pour sa Sœur. L'artifice fut découvert. Cependant tout réussissoit au gré des desirs du Patriarche dans ce nouveau séjour. Sa postérité fit naître l'envie; ce qui l'obligea à faire une alliance solemnelle avec ABIMELECH. ESAU de son côté lui avoit causé des chagrins en épousant deux Femmes, parmi les Héthiens, mais le tems adoucit tout, & il étoit rentré dans les bones graces de son Père.

ISAAC étoit devenu vieux, & sa vië étoit presque éteinte par l'age. Craignant donc d'être surpris par la mort, il résolut de doner au plutôt sa bénédiction à ESAU. Prens, lui dit-il un jour, ton carquois & ton arc, & tâche d'atraper quelque gibier frais, afin que je te bénisse ensuite. RE-

A. du M
2199
Av. J. C.
1805
ISAAC v
en Gerar

A. du M
2244
Av. J. C.
1760
Il benit
JACOB au
lieu d'ESAU.

BECCA, qui avoit tout entendu, préparé promptement deux chevaux, au goût de son Mari ; fait prendre à **JACOB** les habits d'**ESAU** ; lui envelope de peaux le cou & les mains, & l'envoie tout tremblant à son Père. **ISAAC** surpris lui demanda s'il étoit **ESAU** ! **JACOB** trancha le mot, & répondit qu'ouï. La bonté du mets, l'odeur exquise des habits du prétendu **ESAU**, remplirent **ISAAC** de joie ; il lui souhaita toutes les bénédictions célestes & terrestres & le renvoia.

ESAU rentra bientôt avec sa venaison. La surprise d'**ISAAC** & les plaintes d'**ESAU** produisirent entre le Père & le Fils une triste scène, qui fut terminée par la résolution du premier, que **JACOB** garderoit la bénédiction qu'il avoit recüe. Il en donna cependant une à **ESAU**, mais inférieure à celle de son frère.

En jettant un coup d'œil sur la vie de **JACOB**, on trouve qu'il n'a presque jouï d'aucune félicité temporelle. Nous allons le voir successivement, fugitif de la maison de son Père, trompé & opprimé par son Oncle ; un de ses fils coupable d'un inceste ; deux autres d'une action cruelle & perfide ; **JOSEPH** vendu, qu'il pleura come mort ; obligé lui même par la famine d'aller en Égypte, où il finit ses jours. La Bénédic-

tion d'ISAAC ne consistoit donc qu'en ces deux points, la possession de Canaan pour sa postérité, & le privilège que le MESSIE naitroit de sa race.

ESAU avoit entendu son sort avec le plus vif emportement: Il résolut de tuer son frère. Pour le soustraire à sa fureur, REBECCA l'envoie en Padam-Aram, sous prétexte d'y aller épouser une de ses Parentes. ESAU de son côté, considérant que ses parens avoient beaucoup d'aversion pour les filles de Canaan, s'en alla vers ISMAEL, dont il épousa une des filles. Le terrain qu'il occupa dans ce Pais fut apellé d'après lui le Champ d'Edom; il y devint en peu de tems un personnage riche & puissant.

Cependant JACOB avoit accepté la condition de LABAN son Oncle, de servir sept ans pour obtenir la plus jeune de ses filles, la belle RACHEL. Mais lorsque le tems de posséder une épouse si chèrement achetée, fut arrivé, LABAN conduisit son nouveau gendre dans l'appartement de la chassieuse LEA, sa fille ainée. Quelle fut le lendemain matin la surprise de JACOB! Il s'en plaignit amèrement; mais il falut promettre sept autres années de service, & à ce prix, il obtint sept jours après l'aimable RACHEL. Il l'aima tendrement, tandis qu'il ne témoignoit à l'autre qu'une froide honnêteté;

JACOB
envoie
en Pa-
dam-
Aram

Il est
trompé.

Il épou-
se
RACHEL

mais Dieu mit entr'elles une différence, en rendant LEA Mère de plusieurs enfans, au lieu que RACHEL fut longtems stérile.

Naissance
de
RUBEN
SIMEON
LEVI &
JUDA &c

RUBEN, SIMEON, LEVI, & JUDA furent les fruits successifs de la fécondité de LEA. RACHEL eut recours à la triste ressource de donner à JACOB sa servante BILHA, qui mit au monde DAN & ensuite NEPHTALI. A l'exemple de sa Sœur, LEA qui croioit n'avoir plus d'enfans, donna à JACOB sa servante ZILPA, dont le premier fils fut GAD & le second ASSER. Cependant peu de tems après LEA eut elle même pour 5^{me} fils ISSACHAR, & pour dernier ZABULON & enfin DINA sa fille.

de Joseph
Gen. 30
du M.
2258
v. J. C.
1746

Les ardentés prières de RACHEL aiant aussi été exaucées, elle enfanta JOSEPH, dans le tems que les 14 ans de la servitude de JACOB expiroient. LABAN pria son Neveu de demeurer encore quelque tems avec lui. Dans cet intervalle le Fils d'ISAAC devint assés riche pour acheter des Serviteurs, des Servantes, des chameaux, des bœufs & des anes; progrès que LABAN vit de mauvais oeil.

du M.
2266
v. J. C.
1738

JACOB profite de l'absence de son Oncle, occupé assés loin de là à tondre ses brébis, pour prendre la fuite avec ses Femmes &

tous ceux qui étoient à son service. RACHÉL emportoit avec elle les Dieux de son Père. C'étoient des Teraphins connus depuis sous le vain nom de Talismans, qu'on faisoit de divers métaux, qu'on formoit sous certaines constellations, & sur lesquels on gravoit des figures de planètes & quelques caractères magiques.

Déjà JACOB avoit passé l'Euphrate, & pour cette nuit là planté ses tentes au pied des montagnes de Galaad, lorsque LABAN l'atteignit. On se fit de part & d'autre des reproches amers. LABAN se plaignit surtout du vol de ses Dieux, qu'il ne retrouva point malgré ses recherches, parce que RACHÉL se tint constamment assise sur le bât du Chamcau sous lequel elle les avoit placés. On se raccomoda enfin; l'alliance fut jurée, & pour l'éterniser on érigea un monument.

Echapé de ce premier danger, JACOB songe à calmer le ressentiment de son frère. Il lui envoie un message soumis, pour l'instruire de sa prospérité présente. ESAU acourt à la rencontre de JACOB, suivi de 400 homes pour lui faire honneur. L'entrevue fut tendre. ESAU oubliant ses griefs embrassa son frère avec éfufion de cœur; il voulut même l'emmener avec lui. JACOB

LABAN
l'atteint.

Ren-
contre
de JACOB
& d'ESAU

tergiverfa , lui promit de le fuivre, & ne tint point parole.

. du M.
2272
v. J. C.
1732

mour
e Si-
hem &
e DINA

SICHEM, le Fils du Prince du Pais, viole DINA, en lui donant les plus fortes assurances de l'époufer, s'il pouvoit obtenir le consentement de JACOB aussi facilement qu'il se flatoit d'obtenir celui de HAMOR son Père. Il revint bientôt en éfet avec celui de HAMOR, & promit à JACOB un aussi riche douaire pour DINA, qu'elle pouvoit raisonnablement fouhaiter. Les perfides enfans de JACOB, qui méditoient la plus cruelle vengeance, répondirent qu'ils accepteroient sa proposition, s'il vouloit lui & son Peuple se faire circonciure. HAMOR fit agréer cette condition à ses fujets. Le jeune SICHEM la remplit le premier avec cette ardeur, qu'inspire un amour violent, & tous les homes de la Ville l'imitèrent le même jour. Trois jours après, tems auquel la douleur caufée par leurs plaies les mettoit hors d'état de se défendre, SIMEON & LEVI passèrent les mâles au fil de l'épée, pillèrent la Ville, y firent un butin immense, & en emmenèrent toutes les Femmes; barbare exploit, qui pénétra JACOB de la plus vive douleur, & qui l'auroit perdu avec tous les siens, si Dieu n'eut pas répandu une terreur panique parmi les habitans d'alentour.

Une nouvelle amertume succéda bientôt à celle dont je viens de parler. Comme le Patriarche retournoit en Mésopotamie, Mort
RACH RACHEL fut surprise près d'Ephrat par les douleurs de l'enfantement. Elle mit au monde un Fils qu'elle apella BENONI, c. à d. fils de mon affliction, & elle mourut. Après sa mort JACOB changea ce nom, trop capable sans doute de lui renouveler une perte si sensible, en celui de BENJAMIN c. à d. le Fils de ma droite. Un monument de pierres fut élevé à Ephrat sur le Sépulcre de cette tendre épouse. Ce ne fut pas le seul malheur que JACOB éprouva en cet endroit: Son Fils RUBEN y comit un inceste avec BILHA, concubine de son Père. Enfin le Patriarche arrive à Mamré, près de son vieux Père.

ISAAC depuis longtems aveugle & dé- Mort
SAAC crépit meurt à 180 ans; ESAU qui étoit revenu exprès, aida à son Frère à l'enterrer, & prit possession de son héritage. Ils le mirent à Mac-pela auprès d'ABRAHAM & de SARA.

LAUSANNE.



L E T T R E

*A M. A. J. G. Bourgeois d'Estavaié, Ville du
Pais de Vaud, en Suisse, sur une note de
l'Histoire d'Héloïse, par M. ROUSSEAU (*).*

MONSIEUR,

JE viens de lire dans le Mercure de France du Mois de Sept. 1761. une Lettre que vous avés adressée à M. ROUSSEAU, Citoyen de Genève, mon compatriote. Quoiqu'il ne m'ait point chargé de sa défense, & que je trouve que vous avés raison, à certains égards, contre lui, l'intérêt que tout honête homme doit prendre à la vérité, m'engage à faire quelques réflexions sur un endroit de votre Lettre, où il me paroît que la profession que vous faites d'être Catholique Romain, en a un peu imposé à votre jugement, lorsque vous dites, pag. 80. en parlant des habitans du Pais de Vaud :

*Le Zwinglianism, qui s'établissoit par tout
à l'abri des étendarts Bernois, & au bruit du*

(*) Voies le Mercure de France, Sept. 1761.
pag. 69.

Canon, achevoit d'aliéner (*) les esprits, & liberté, pour liberté, ils aimoient mieux conserver leur Religion.

De-là vient que les Fribourgeois, attachés au Christianisme, tel qu'on l'avoit toujours professé, n'éprouvèrent pas la même résistance dans la partie du Pais de Vaud, qui est de leur Canton; sans coup férir, ils s'acruent des Comtés de Gruïères & de Romont, & de plusieurs Seigneuries; la voie de la négociation fit tous les fraix de la conquête de ces derniers.

Ne semble-t-il pas, Monsieur, par ces paroles, que LL. EE. de Berne aient agi come des Usurpateurs & des Tirans, dans le Pais de Vaud (**), & qu'après l'avoir conquis, ensuite d'une longue résistance, ils forcèrent,

(*) J'espère que l'Auteur de cette Lettre adressée à M. ROUSSEAU, ne sera point fâché que je prène la défense de ma Religion, avec la modération quelle exige. Un bon protestant ne peut voir de sang froid qu'on fasse envisager la Religion Réformée come propre à aliéner les Esprits, & à les troubler, elle qui n'inspire que la justice & la paix.

(**) C'est ici où l'on peut appliquer avec raison, ces paroles judicieuses du Critique de M. ROUSSEAU; ne diroit-on pas que quelque Conquérant asiatique a mis le Pais de Vaud dans les fers? Dans un tableau si peu ressemblant, qui pourra jamais reconoitre la sagesse du Gouvernement Helvétique, & en particulier celle des Magistrats qui gouvernent le Pais de Vaud.

les armes à la main, & au bruit du Canon, la conscience des vaincus, pour les soumettre à leur domination, & à celle du Réformateur ZWINGLE, ainsi que les Turcs soumièrent à MAHOMET tous ceux qu'ils subjuguèrent. Je vous prie de lire l'histoire de la Suisse avec attention, & en particulier celle de la Réformation du Pais de Vaud: Vous y verrez que le louïable Canton de Berne ne fit qu'user de ses droits, en entrant dans ce Pais, qui étant sans fortifications & tout ouvert, ne pouvoit lui opposer qu'une foible défense. Les Bernois retinrent & conservèrent ce Pais, qui appartenoit auparavant à la Maison de Savoie; mais ils ne le retinrent qu'en vertu de leurs Traités avec les Princes de cette Maison, & en dédomagement des sommes qui leur étoient dûes. Le Canton de *Fribourg* n'avoit pas des droits plus légitimes, lorsqu'il s'empara des places & des Pais, qui étoient à sa bienfiance, & qui lui tombèrent en partage. La Religion & ZWINGLE en particulier, n'eurent point de part à cette conquête; elle fut l'ouvrage de la justice, & d'une concession volontaire & pacifique. Ce ne fut point le *Zwinglianisme*, come vous l'appellés, qui s'établit dans le Pais de Vaud, après de sages, de mures & de libres conférences, mais la Religion Réformée, si conforme à la Raison, à l'Écriture Sainte & à l'ancien & pur

Christianisme. Quand elle auroit trouvé d'abord quelque obstacle à son établissement, on n'en devroit point être surpris; chacun fait quel est l'attachement des Hommes pour leurs préjugés & les anciennes opinions. Ce n'est qu'avec peine qu'on éclaire les esprits, & qu'on les fait passer des ténèbres à la lumière; je n'en citerai pour preuves que les difficultés avec lesquelles la nouvelle & bonne philosophie s'est établie, sur les ruines de l'ancienne, quelque absurde, quelque opposée qu'elle fut aux observations les plus sûres, & à l'évidence la plus incontestable. Il est certain que le changement de Religion fut l'ouvrage de l'examen, & non des armes.

Aujourd'hui que le *Pais de Vaud* a vû succéder dans une grande partie de son étendue, la vérité à l'erreur, & qu'il jouit des douceurs de la liberté spirituelle, unie à la temporelle, il goûte les plus grands avantages dont une nation puisse jouir; gouverné par un Souverain doux & équitable, ne payant aucuns impôts: Un Ciel temperé, un air pur & serain, une terre fertile; pouvant faire ce que les Loix permettent, sans être forcé de faire ce qu'elles défendent, que faut-il de plus à un Peuple pour le rendre heureux? Lorsqu'on n'est sujet que des Loix, on n'est point esclave; au contraire, on jouit à leur abri, & sous leur protection, de toutes les

douceurs d'une liberté légitime ; c'est une aimable fervitude que d'être engagé à éviter le mal & à faire ce qui est bien. C'est, *Monsieur*, ce que vous prouvéz très bien (*), en refusant M. ROUSSEAU, qui dans une note de son *Heloyse* dit,

Le Pais de Vaud n'a jamais fait partie de la Suisse ; c'est une conquête des Bernois, & ses habitans ne sont ni Citoïens, ni libres, mais sujets.

Vous démontrés le contraire par plusieurs autorités, & en particulier par celle de CESAR (**), qui dans ses Comentaires, dit pré-

(*) Je rends justice avec plaisir aux connoissances du Critique de M. ROUSSEAU : Il me paroît digne d'être son adversaire : Je ne lui voudrois qu'un peu moins de partialité en faveur de sa Religion. J'aime à lui entendre dire, *les conquêtes des Suisses ne sont qu'une extension de la liberté. Ne trouve-t-on la liberté que dans l'Anarchie ? Les Suisses même l'abjureroient à cette condition. On doit se féliciter d'une sujétion qui mène au bonheur & qui l'assure.*

(**) CESAR nous apprend dans ses Comentaires, & je dois encore cette citation au Savant Antagoniste de M. ROUSSEAU, que les limites des Helvétiens semblent être tracées par la nature. Le Rhin les séparoit des Germains, le Mont Jura des Séquaniens, le Lac de Genève & le Rhône de la Province Romaine, le Pais de Vaud, renfermé dans cette enceinte, fait donc partie de l'ancien Pais des Suisses.

cifément, que la dernière Ville des *Allobroges* & la plus prochaine des bornes de l'*Helvétie*, c'étoit Genève; que le pont de cette Ville portoit par l'une de ses extrémités sur l'*Helvétie*. Or dites vous, la partie de l'*Helvétie*, qui avoifinoit Genève, & qui s'étendoit jusqu'au pont de cette Ville, c'est la Province qui depuis le huitième Siècle se nomme le *Pais de Vaud*; quoique ce Pais ait été possédé quelque tems par les Princes de la Maison de Savoie, il ne faisoit pas moins partie de la Suisse, autrement, il faudroit dire, que les Provinces qui furent conquises anciennement par les Anglois ne faisoient plus partie de la France, ce qui seroit ridicule. LL. EE. de Berne en faisant la conquête du Pais de Vaud environ en 1531. ne firent que réunir une branche à son tronc, & lui rendre ses anciens droits; je dis ses anciens *droits*, car ce Peuple fortuné jouit sous la juste domination des Bernois des plus grandes prérogatives, jusques là, qu'une rue de la Ville de *Laujane* a conservé le privilege de juger à mort; à la vérité il faut que la Sentence soit confirmée par le Conseil Souverain de Berne, au tribunal duquel on a droit d'appeller des Jugemens des Baillifs, dont la Jurisdiction est allés bornée. Il est vrai que le titre de Citoyen est peu usité dans le *Pais de Vaud*, à cela près, je finirai cette Lettre, come vous finissés la vôtre.

Que c'est la Sageſſe qui règle la liberté; qu'elle ne ſe trouve point dans la licence, & que le *Paiſ de Vaud* eſt un des bras les plus puiffans de la Suiffe pour la foutenir, pour la défendre, & pour la venger.

Je ſuis &c.

L E T T R E

A l'Auteur des Réflexions ſur l'analyſe que M. ROUSSEAU a fait du projet de Paix perpétuelle de l'Abbé de ST. PIERRE.

MONSIEUR,

QUELQUES Lecteurs du Journ. Helv. d'Août dernier, auroient deſiré que vous vous fuſſiez attaché à faire un bon Extrait de l'Analyſe en queſtion, plutôt que d'en accompagner quelques lambeaux de réflexions volumineuſes, en partie négatives & contradictoires, ſans rien dire de nouveau, ni de fort inſtructif. En voici la preuve.

Vous dites pag. 431. *Ce projet eſt ſans doute le plus BEAU & le plus UTILE qui ſoit entré dans l'eſprit humain.*

A la page 435. vous dites, *je crains fort que ce projet ne ſoit qu'une BELLE CHIMERE, ſemblable*

semblable à la pierre philosophale , ou au remède universel. Votre note, sur cet article , comence par ces mots. **TOUT CHIMERIQUE que soit ce projet , ce n'est pas un mal de le proposer.**

Que signifie donc ce que vous avés dit d'abord ? Par quelle raison un projet que vous regardés come le plus **BEAU** & le plus **UTILE**, peut-il n'être qu'une belle *chimère* & *chimérique* ? Ignorés vous qu'on ne regarde come tel que ce qui est physiquement impossible , contraire à la nature des choses & à la saine raison ? Or ce que vous convenés qui est ce qu'il y a de plus **BEAU** & de plus **UTILE**, peut-il être mis dans cette catégorie , sans renverser totalement les notions que nous avons du **BEAU** & de l'**UTILE** & de ce que nous traitons de **CHIMERE** & de **CHIMERIQUE** ? Le **BEAU** se peut voir , ou se conçoit. L'**UTILE** n'est réputé tel que par l'expérience & l'usage qu'on en a fait. Enforte qu'en suivant avec précision votre raisonnement, il résulteroit manifestement , qu'une chose **BELLE** par elle même, dont l'**UTILE** feroit bien reconnu , ne feroit cependant qu'une **BELLE CHIMERE** , très chimérique ! Telle est la conclusion où vous amenés vos Lecteurs. Elle est plus digne de vous que d'eux.

Dans une note pag. 444. vous dites , *qu'après la bataille de Puvie , la France étoit sans argent & sans Soldats , que cependant elle se re-*

leva bientôt de sa chute & parût plus formidable que jamais. Elle se releva donc de sa chute sans argent & sans Soldats, puisqu'elle n'en avoit point? Mais come la chose est phisiquement impossible, elle avoit donc des Soldats & de l'argent pour se relever & se rendre formidable: Vous assurés cependant qu'elle n'avoit ni l'un, ni l'autre; vous deviés charitablement nous aprendre quels moiens elle avoit employé pour lui tenir lieu d'argent & de Soldats, dont elle étoit dépourvüe. Sans doute que come grand Politique vous gardés ce grand secret par devers vous. Il y a tel Prince aujourd'hui qui vous le paieroit bien. Je vous conseille en bon compatriote de profiter de l'ocasion.

Tout cela n'est rien cependant auprès d'un article de vôtre Pièce, qui est pag. 439. à 440.

M. ROUSSEAU qui a trouvé nos danses &c.

Nôtre République, dites vous, est née libre & souveraine, mais non guerrière. Ne droit-on pas, à vous entendre, qu'une République vient au monde come un enfant, avec tous ses membres, le rang, la qualité & l'inclination de ceux qui lui ont donné le jour? Faites nous la grace, a vôtre loisir, de nous dire les noms de ses Père & Mère, de ses Parains & Maraines, si la chose se peut. Cette

rècherche à dequoi exercer dignement vôtre subtile sagacité.

En attendant je vous dirai, que tout ce que nous avons sur la Ville de Genève, jusqu'à Jules CÉSAR, est en partie fabuleux. Elle étoit, déjà de son tems, sous la Domination des Romains. Elle a passé sous celle des Rois de Bourgogne, sous celle des Empereurs d'Allemagne, puis, reconüe Ville Impériale, elle a partagé la Souveraineté avec ses Evêques. Le dernier l'ayant abandonnée lors de la Réformation, en 1535. elle se vit République Souveraine sans partage. Elle a donc été pendant plus de 16 à 20 Siècles, le jouet de ses Maitres, ou de la fortune, tandis qu'il n'y a que deux Siècles & un quart qu'elle est libre & Souveraine, & de plus GUERRIERE, pour sa défense & celle de ses chers Alliez, qu'elle a servi utilement dans l'ocasion. Sa liberté, sa Souveraineté & son indépendance sont donc bien éloignées de sa naissance, sur laquelle nous n'avons rien de certain, que ce qu'il vous plaira de nous en apprendre, en conformité de l'invitation que je vous en fais ci-dessus.

Ce que vous dites de nos Illustres Voisins est certainement très bon & très vrai, quant à présent. Mais savons nous quels Voisins nous aurons a la fin du Siècle ou plus tard ?

Il est donc d'une sage politique, dites vous, d'inspirer à nos Concitoyens le goût de la paix, compagne des Arts, des Sciences & du Commerce,
ET NON LE GOUT DU MILITAIRE.

Une infertion de cette nature me prouve clairement que vous ne conoissés ni nôtre Patrie, ni sa situatton, ni ses devoirs.

Quoi donc, les Maitres d'une République, dont la Ville fortifiée entretient une Garnison composée presque toute de Soldats étrangers, se borneront à manier la plume, l'aune, la balance, le pinceau, & d'autres outils équivalens? Sous prétexte d'amour pour la Paix & par une Politique imbécile, il faudra leur inspirer du dégoût pour les Armes? Dites moi donc, *Monsieur*, je vous prie, QUI GARDERA LES GARDES? Comment une telle République pourra-t-elle donner du secours à ses Alliés, si elle n'a chez elle que des Ecrivains, des Négocians & des Artistes, absolument ineptes au maniement des armes? Si elle leur envoie sa Garnison, comment des hommes rendus femmes, par leur ignorance du Militaire, seront-ils capables de garder des remparts dans le cas de diversion de leur côté?

Je me flate, que pour vous faire conoitre jusqu'à quel point vous vous êtes oublié, il suffira de vous donner ici l'abrégé d'un Discours que j'entendis faire à M. MARCET de Mézières, dans une occasion très importante & très délicate.

Le matin du jour de la veille DU CONSEIL GENERAL, où l'on devoit porter le Traité avec le Roi de Sardaigne, pour y être aprouvé, ou rejeté, je me rendis à l'Hôtel de Ville : Il s'y trouva près de 80 Citoyens. Quatre Membres du Deux Cent étoient là pour lire le Traité & en expliquer les articles. M. TRONCHIN, aujourd'hui Procureur Général, prit cette peine, avec une politesse & une impartialité, qui charmèrent tous les assistans. L'opération finie, M. MARGET parla à peu près dans ces termes.

MESSIEURS,

De retour de Coppet, depuis hier matin, mon premier soin a été de m'informer exactement de la disposition generale où l'on étoit, dans la Bourgeoisie, au sujet du Traité que vous venés de lire & d'expliquer. Je vis manifestement que vous panchoient pour l'aprobation, mais que ce n'étoit pas sans avoir le cœur serré & plein d'amertume. En eset, plusieurs de nos Concitoyens verront passer leurs terres sous une Domination étrangère, source, peut être de bien des désagrémens, & qui d'ailleurs diminuera considérablement la valeur actuelle de leurs fonds, ce qui mettra en souffrance bien des familles. Mais ce qui afflige le plus, ce sont les sujets des Villages que l'on abandonne avec leurs Temples. . . . Malg

d'aussi fortes considérations, la Raison d'Etat a prévalu au point que l'on peut regarder actuellement le Traité come aprouvé. C'est dequoi j'ai lieu de ne point douter. Nous serons donc en règle exacte avec la Maison de Savoie, come nous le somes avec la France.

Nous pouvons nous flater qu'à l'avenir, aucune Puissance, quelle qu'elle soit, ne pourra avec justice, nous disputer un seul pouce du terrain reconu nous appartenir.

Au moïen de ces Traités, la République est plus indépendante & plus en sureté que jamais : Notre position actuelle semble nous garantir pour toujours un avantage aussi précieux.

Cependant, Messieurs, je crois être autorisé à dire, que ce n'est pas une raison pour s'endormir dans une dangereuse sécurité. La confiance outrée apelle souvent le danger. La force & la violence ne sont pas repoussées par les pleurs & les gémissemens. La vertu, l'ordre & l'intrépidité doivent être les Sauvègardes des Justes, contre les entreprises des Ambitieux. La vertu du Citoïen, est de se mettre en état de mourir avec gloire, en défendant valeureusement sa Patrie. J'ai vû, assés près de nous, des Armées d'Allemands, de François, de Piémontois & d'Espagnols. Ce n'est pas des Souverains de ces Troupes que nous avons à craindre rien de finistre : Mais un Général hardi, entreprenant, qui voit un coup de main fructueux à faire,

s'embarassera moins de ce que dira, ou fera son Maître, que du succès de son entreprise. S'il peut réussir, nous ne serons jamais remis dans l'état où nous étions d'abord. Les exemples ne manquent pas. Le remède à ce danger, c'est de se mettre en posture de rendre le succès d'une pareille entreprise très incertain. L'unique moyen que nous en avons, c'est de perfectionner chés nous les exercices militaires, afin que dans l'occasion le désordre & la terreur qui en est la suite, n'augmentent pas le péril. Si l'on s'applique à mettre ces exercices sur un bon pied, il en résultera nécessairement deux bons effets.

Le premier donera à la Patrie autant de Soldats qu'elle nourrit d'hommes capables de l'être. Elle aura donc des Défenseurs du premier rang, puis qu'ils ont à conserver tout ce qu'ils ont au monde de plus cher. Une pareille disposition sera toujours respectable. Le second introduira une juste subordination relative à la nature de nôtre Gouvernement, où l'obéissance doit plus tenir de la persuasion, que de l'autorité arbitraire. C'est aux seuls Citoyens que sont dévolus tous les emplois honorifiques de l'état. Les sujets ne doivent ils pas se trouver heureux, d'être commandés par leurs maîtres, toujours prêts à partager les plus grands périls avec eux? Cette subordination ne peut qu'être d'une très grande utilité parmi nous, dans bien des cas, qu'il n'est pas possible de prévoir, mais qui peuvent arriver...

La sûreté de l'Etat est remise entre les mains des Magistrats que le SOUVERAIN a choisi pour le gouverner. Ils sont responsables de la moindre négligence, sur tout de celle qui nous mettoit dans le cas de tout perdre. On juge à peu près de la fin par les moïens.

LL. EE. de Berne nos très chers Alliés, ont si bien senti la nécessité de ce que je viens d'établir, que le Gouvernement n'omet rien pour perfectionner le Militaire. Dans le besoin il pourra nous fournir des secours de Soldats bien dressés: Pourrions nous, sans ingratitude, refuser de nous mettre en situation de leur rendre, avec boneur, le réciproque? Ne nous rendons pas méprisables par une fausse politique: Nos Ancêtres ont secoué le joug les armes à la main: Apprenons donc a nous en servir avec succès pour conserver, autant qu'il dépendra de nous, ce qu'ils nous ont glorieusement acquis.

Ce que je puis assurer, Messieurs, c'est que ces exercices qui pour d'autres sont une fatigue, sont regardés come un délassement par les vrais Genevois: A cet égard ils se prêteront à tout, étant comandés de bone grace.

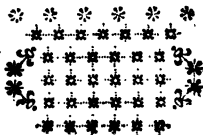
Nous vous prions, Messieurs, de faire part aux Magnifiques Conseils de nos dispositions, de même que des vœux que nous ferons pour l'heureux succès du Traité, pour leur précieuse conservation & celle de tout l'Etat.

Permettés que je vous dise, *Monsieur*, que si après avoir fait lecture de ce qui précède, vous ne changés pas d'avis, regardés vous come atteint d'une maladie incurable, que toutes les ressourcés de la Pharmacie ne sauroit guérir. Au surplus, s'il y avoit beaucoup de particuliers qui eussent la foiblesse de penser come vous, soiés persuadé que nous n'en ferions pas fort en peine ; de tels individus, dont nous ne pourrions pas faire de bons Soldats dans le besoin, nous en ferions de mauvais gabions : Il est naturel de faire ce qu'on peut, de ce qui ne vaut pas grand chose. Mon intention n'est point de vous faire de la peine. Je veux seulement vous convertir. Pour cela j'ai crû de voir vous alléguer ce qui m'a semblé de plus vrai & de plus fort. La preuve que je puis vous doner de mon penchant à vous servir, c'est que quelques uns de nos Concitoïens, étant venus à moi, un peu en colère contre vous, du dégoût que vous cherchés à inspirer pour le Militaire : Je les ai assurés que vous aviez fait cela sans penser à mal & sans en bien sentir les conséquences : Que nôtre Concitoïen J. J. R.**. vous avoit séduit, en traitant les exercices militaires de *POUPE'ES* : Que ce mot vous avoit sans doute frapé : Que cela étoit d'autant plus naturel, que vous n'étiés pas encore dans le cas de ces h-

mes sensés & pleins de raison, qui font très peu de cas des figures de Rhétorique mal appliquées, de même que des dénominations dont la plupart des Philosophes de nos jours s'avoient de désigner les choses, qui ne leur plaisoient pas, mais que la vérité défavoüe.

Come cela ne les apaisoit point, je leur promis de travailler sur le champ à rabatre vos cloux. Sous cette condition, ils me promirent de se tranquiliser. Voilà ce me semble bien des raisons pour vous engager à me croire sincérement vôtre &c.

GENEVE.





L E T T R E

*D'un Gentil home du Roi STANISLAS, Duc de
Lorraine & de Bar, écrite de Luneville le
22. Sept. 1761. à Mr. ****.*

J'Etois à *Plombières*, MONSIEUR, lorsque MESDAMES DE FRANCE y sont arrivées : Elles y étoient atendues avec impatience. La *Lorraine* s'éforçoit de leur prouver par son zèle, la tendresse & le respect dont elle est pénétrée pour le Monarque qui la gouverne avec tant de bonté.

Cette liberté honête dont on jouit aux Eaux, & qui facilite à ceux qui s'y rassemblent les môiens de faire bientôt des conoissances, m'avoit lié avec Madame la Comtesse de C**. Elle étoit venue avec Mesdames. On fait que c'est une Femme des plus aimables de la Cour, mais il n'est point de graces que la bonté du cœur n'embélisse encore. J'avois l'honneur de la voir très souvent & nous allions nous promener tous les soirs, avec deux ou trois personnes de ses Amies.

Le hazard nous aiant conduit dans un endroit des plus sauvages des montagnes, nous nous arrêtâmes près d'une Chaumiére, d'où nous vîmes sortir une jeune Païsane, qui por-

toit un petit Enfant, & qui en tenoit un autre par la main. Elle fut d'abord interdite à notre vûe. Elle se rassura peu à peu & nous ofrit des chaïses, pour nous reposer. Sa timidité, son embarras & sa politesse pleine de franchise nous prévinrent en sa faveur.

Mad. la Comtesse de C**. lui fit plusieurs questions, auxquelles elle satisfit avec une naïveté & une candeur qui achevèrent de nous charmer. *C'est donc là votre Maison*, lui dit Mad. la Comtesse. *J'y demeure*, répondit-elle, *mais je n'en ai qu'une partie, que j'occupe avec mon Mari & mes Enfans : Mon Père ne nous a laissé que cette Chaumière avec 6. quartiers de terre, qu'il a falu partager entre 5 ; & j'ai pris à loïer cette Vache, qui nous nourrit tous. Vous êtes donc bien pauvre*, dit Mad. de C**. *Qui, Madame ; mais nous serions contents si nous ne devions pas beaucoup. On va nous chasser d'ici & vendre le peu qui nous reste ; nous en avons reçu hier le papier marqué . . .* Eh pourquoi donc, ma Bone, a-t-on cette cruauté ? Hélas ! Madame, nous avions acheté à rente quelques terres qui nous avoient coûtés 1000 Livres de Lorraine. Deux années de suite ont été mauvaises. Nous avons eu même bien de la peine à subsister ; encore nous a-t-il falu vendre jusqu'à nos habits des Dimanches. . . Et votre Mari l'aîmé vous bien ? Vous rend-il heureuse ? Ah ! pour ça oui, Madame : Depuis quatre

ans que nous sommes ensemble, il ne m'a pas donné le moindre chagrin. . . . Il vous aime donc aussi? Vraiment oui, Madame; j'y mettons chacun du nôtre. C'est notre amitié qui nous soutient & nous console. . . . Et bien! lui dit Madame la Comtesse, si vous voulez venir chés moi, avec vos Enfans, rien ne vous manquera. Votre Mari restera ici pour avoir soin de votre petit bien. . . . Je vous remercie, Madame, répondit cette femme avec la plus grande vivacité, vous avez bien de la bonté; mais, quand vous me feriez aussi grande Dame & aussi riche que vous, je ne le voudrois pas, s'il falloit quitter mon Mari. . . . Nous admirames tous cette généreuse simplicité & cette pureté de mœurs, qui leur faisoient trouver, dans leur union & dans leur devoir, la consolation de toutes leurs peines. Ce fut le sujet de notre conversation jusqu'à Plombières. Le lendemain Mad. la Comtesse me dit, Allons voir ce soir la bonne petite femme de la Montagne, (c'est ainsi que nous l'appellions), j'ai de bonnes nouvelles à lui apprendre; Madame ADELAÏDE, à qui j'ai rendu compte de sa pauvreté & de ses malheurs, m'a donné sur le champ l'argent dont elle a besoin pour paier ses dettes & même au de-là; il ne faut pas différer plus longtems à le lui porter. Nous arrivâmes bientôt au haut de la Montagne. Mad. de C** entra dans la Chaumière, avec cet empressement si naturel

quand on va faire une bone action. Coment vous peindrai-je, *Monsieur*, l'excès de surprise & de plaisir que ressentirent ces bones gens, lors qu'elle leur dit, *Tenez, voilà ce que Madame m'a chargé de vous doner, aussi tôt qu'elle a été instruite de vos besoins. . . .* Cette pauvre femme regardoit, lors qu'on lui présentoit cet argent, sans oser le recevoir. Ses yeux se fixoient sur Mad. de C** & retomboient mouillés de pleurs sur ses Enfans; qu'elle pressoit tendrement. Après quelques momens d'un silence, qui n'étoit interrompû que par des soupirs, elle avance & se jette aux genoux de Mad. de C**, en disant; *Ah! Madame! Ah! mon Dieu! . . .* Mad. de C** la recoit dans ses bras, sans pouvoir proférer une parole. Nous nous regardions tous. Une scène si atendrissante nous ôtoit l'usage de la voix & presque celui de la respiration. Les larmes qu'elle nous faisoit verser pouvoient seules exprimer ce qui se passoit dans nos cœurs. *Ah! m'écriai-je, pourquoi Madame ne peut-elle être ici? C'est nous qui avons la récompense de la bone action qu'elle a faite. . . .* On ignore, me dit la Comtesse de C**; tout le bien que font Mesdames: *Il n'y a que ceux qui ont le bonheur de les aprocher, qui puissent connoître leur sensibilité & toute la bonte de leur ame.* Pendant une demi-heure, cette femme fut si faisie, qu'elle ne pût parler que par ses

regards. Mais que ne disoient-ils pas? On y voioit la joie, la reconnoissance & cette satisfaction d'une Epouse & d'une Mère tendre, qui n'est plus alarmée pour son Mari ni pour ses Enfans. Je n'ai jamais éprouvé; *Monsieur*, de plaisir aussi pur. Que je plains les barbares, qui sont en état d'adoucir le sort des Infortunés & qui ne le font pas! Ils se privent du seul bien qui puisse nous consoler des foiblesses & des misères de l'humanité.

Mad. la Comtesse de C**, pour mettre le comble à ses bontés envoia, dès le lendemain, ce qu'il falloit d'étofes & de linge pour habiller toute cette petite Famille. Mad. D**, qui, par tant de raison, est digne de l'amitié de Madame la Comtesse, & qui étoit de toutes ses promenades, a voulu contribuer au bonheur de ces bones gens: Elle leur a fait présent d'une Vache.

Ainsi les voila parfaitement contens: Ils ne conoissent d'autres desirs que leurs besoins; & ces besoins sont pleinement satisfaits.

J'ai l'honneur d'être &c.



LE TRIOMPHE

De la Vertu, ou l'Histoire de REPSIMA.

CONTE ORIENTAL.

IL y avoit à *Basra*, un Marchand nommé **DUKIN**, qui avoit quité le comerce pour se doner tout entier à la dévotion. Avec une conscience toûjours fort scrupuleuse, il n'avoit pas pû avancer ses affaires. Il habitoit une petite maison à une des extrémités de la ville, où il vivoit avec une Fille unique, qu'il avoit élevé dans la crainte du Très-Haut & dans la pratique de toutes les vertus des Musulmans. Tous les deux jeunoient non seulement aux jours d'abstinence, fixés par leur Loi, mais encore en plusieurs autres occasions, afin de mortifier leurs sens & se rendre agréables à la Divinité. En un mot ils emploioient tout leur tems à la prière & à la lecture de l'Alcoran, & vivant dans un contentement parfait, ils n'avoient besoin de rien, parcequ'ils ne desiroient rien.

Quelque soin qu'eût pris **REPSIMA**, (c'est ainsi que s'appelloit la Fille de **DUKIN**) pour s'éloigner des yeux des homes & pour vivre dans la retraite, son mérite la fit rechercher

chercher dans sa solitude. Le bruit de sa vertu y amena plusieurs homes ; qui la demandèrent en mariage à son Père, & le nombre en auroit été bien plus grand, si sa beauté avoit été autant connue que sa vertu. DUKIN considérant la médiocrité de sa fortune, auroit souhaité de la marier à quelque riche Marchand, mais elle montrait tant de répugnance pour le mariage, qu'il se faisoit de la peine de lui en parler, de peur de faire violence à son inclination. „ Non, mon Père, „ lui disoit-elle, lorsqu'il tâchoit de la persuader, „ je ne veux pas vous quitter, souffrez „ que je continue de jouir avec vous des douceurs d'une vie innocente & tranquile. ”

Ils vécutent de cette manière pendant plusieurs années : Enfin l'Ange de la mort enleva DUKIN à sa Fille. Touchée de cette perte; REPSIMA la suporta avec résignation & élevant ses mains & ses yeux au Ciel, elle s'adressa à lui en ces termes : „ O toi ! seule espérance „ des affigés, seul apui des orphelins, toi „ qui n'abandones jamais les malheureux, „ lorsqu'ils mettent leur confiance en toi & „ qu'ils implorent ton assistance, toi qui „ écoutes les vœux des innocents, ne sois pas „ sourd à ma prière. Tu peux tout, tu peux „ me préserver, délivre moi donc, ô Dieu, „ de tous les périls dont mon innocence est „ menacée. ”

Après les funeraillcs de DUKIN, toute la famille repréſenta à REPSIMA que la décence ne lui permettoit pas de demeurer plus long-tems ſeule dans ſa retraite, mais qu'elle devoit penſer à ſe marier. Lorſque le deuil de ſon Père fut à peu près paſſé, on lui propoſa un jeune Marchand nommé TEMIM, dont la prudence & la probité étoient fort eſtimées. Elle ne pût pas d'abord goûter une propoſition ſi contraire à ſes diſpoſitions; mais après bien des réflexions & des ſollicitations de la part de ſes parens, & ſurtout après avoir conſulté le Grand Prophète par ſes prières, elle conſentit enfin à épouſer TEMIM & les noces ſe célébrèrent peu de tems après.

Elle trouva dans ſon mari, non ſeulement toutes les bones qualités qu'on lui avoit dit faire le fonds de ſon caractère, mais encore une diſpoſition à l'aimer paſſionément. TEMIM chaque jour, devenoit de plus en plus amoureux d'elle & ſe délectoit dans l'idée d'avoir une femme d'un mérite auſſi diſtingué. Il ſ'eſtimoit l'home le plus heureux qu'il y eût ſur la terre; mais, hélas! ſon bonheur ne fut pas de longue durée. Tremblez mortels! Quand vous vous voïez au comble de voſ ſouhaits, le moment où ſ'évanouira vôtre félicité, eſt peut-être à la porte.

TEMIM une année après ſon mariage, fut obligé pour le bien de ſon Commerce, de faire

un voïage sur la côte de l'Inde ; il remit le soin de ses affaires domestiques à un de ses frères : „ REVENDE, dit-il, fais tes efforts ,
 „ je te prie, pour égayer REPSIMA pendant
 „ mon absence, & en bon frère, prends à cœur
 „ l'œconomie de mes biens ; je n'ai pas besoin
 „ de t'en dire d'avantage : Je juge de toi,
 „ par moi même : Je ne doute pas d'un mo-
 „ ment, que tu ne prènes soin de mes inté-
 „ rêts, come des tiens propres. ” Oui ,
 mon frère, répondit REVENDE , „ vous me
 „ rendez justice d'avoir cette confiance en
 „ moi, & vous n'avez que faire de me reco-
 „ mander vos intérêts ; les liens du sang &
 „ de l'amitié ne me permettroient pas de les
 „ négliger. ”

Sur ces assurances de la part de REVENDE , TEMIM partit de *Basra* & s'embarqua sur le *Golphe* dans un Vaisseau qui faisoit voile pour *Surate*. Dès qu'il fut parti son frère eût soin de venir souvent faire visite à REPSIMA, qui le recevoit toujours fort civilement. Il ne pût voir tous les jours sa Belle-Sœur, sans en devenir amoureux, & ne s'embarassant pas beaucoup de combattre sa passion, elle devint si fort maitresse de lui, qu'il ne pût plus s'empêcher de la faire conoitre. REPSIMA fut extrêmement choquée de son audace, cependant elle lui répondit avec politesse, le priant de ne lui pas tenir de sembla-

bles discours & lui représentant l'injure qu'il feroit à TEMIM & combien des démarches aussi criminelles lui seroient inutiles.

REVENDE voiant la douceur avec laquelle sa Belle-Sœur avoit reçu sa déclaration, ne désespéra pas de son entreprise & en devint plus hardi. „ Oh ! ma chère, dit-il, la passion que vôtre beauté m'a inspiré, est si forte, que tout ce que vous pourriez me dire pour la combattre, seroit inutile ; soiez donc sensible à mon amour & païez le d'un peu de retour : Vous aurez en moi un Amant soumis & attaché qui vous fera fidèle jusqu'à la mort. Entendons nous ensemble & aions seulement soin que nôtre comerce soit secret, afin d'éviter tout scandale. ”

A ce discours, REPSIMA ne pût plus rettenir sa colère. „ O ! monstre d'iniquité, lui dit-elle, n'as-tu donc d'inquiétude que pour cacher ton crime aux yeux du monde ? Ne redoutes-tu que le mépris des homes ? Ne penfes-tu point à la cruelle & vive offense que tu ferois à ton Frère & à un Dieu qui voit le fond de ton cœur ? Garde toi de te flater toi même, j'aimerois mieux mourir mille fois que de satisfaire tes desirs criminels. ”

Peut-être un home moins corrompu que REVENDE seroit rentré en lui même à ces paroles & auroit été pénétré de la plus haute

estime pour REPSIMA ; mais voiant qu'il ne pouvoit l'amener à ses vûes , il résolut de se venger de ses refus , à quel prix que ce pût être , & il s'y prit de cette façon. Une nuit pendant que la vertueuse REPSIMA étoit en prières , il fit entrer secrètement un home dans la maison de TEMIM ; cet home se glisse dans l'appartement de REPSIMA , & REVENDE venant ensuite avec quatre tèmoin , qu'il avoit subornés , il enfonça la porte de la maison & courant à la chambre de sa Belle-Sœur ,

„ Ah ! malheureuse , s'ecria-t-il , je te sur-
 „ prens avec un home ! C'est donc ainsi que
 „ tu fouilles & deshonoras le lit de mon
 „ Frère en son absence ! Mais n'espère pas
 „ échaper à la punition de ton crime ; voici
 „ des tèmoin qui t'empêcheront d'oser le
 „ nier ! Oh ! scélerate tu te pares de l'exté-
 „ rieur de la vertu la plus austère , dans le
 „ tems même qu'en secret , tu te rends coupable des actions les plus infames. ” REVENDE fit enfin tant de bruit , par ses cris & ses reproches , qu'il assembla tous les voisins alarmés & qu'il rendit cette affaire publique.

REVENDE ne se borna pas à ce noir artifice , qui faisoit passer sa Belle-Sœur pour adultère : Dès qu'il fut jour , il alla , avec ses quatre faux tèmoin ; vers le Cady ou le Juge du lieu ; il lui raconta l'avanture à sa façon & lui demanda justice. Le Juge , sur le champ

examina les témoins, & sur leurs dépositions ordona à son Lieutenant de saisir REPSIMA, & de la mettre en prison jusqu'au lendemain. Le Lieutenant exécuta sa commission & le lendemain l'acusée fut condamnée, suivant la Loi du Pais, à être ensevelie toute vivante sur la grande route qui conduit à la Ville. Cette cruelle & injuste Sentence fut exécutée. La victime fut conduite à une lieue de la Ville, accompagnée d'un grand concours de Peuple & on l'ensevelit jusqu'au cou, dans une fosse où elle fut enfin abandonnée à elle même. Le peuple s'en retourna dans la Ville, portant différens jugemens sur la femme de TEMIM.

„ C'est une pure calomnie, disoient quelques
 „ uns, cette affaire étoit toute préméditée ;
 „ on auroit dû l'aprofondir un peu plus :
 „ REPSIMA a toujours passé pour sage & ver-
 „ tueuse. Ah, disoient d'autres, il ne faut
 „ pas se fier à l'aparence des femmes ; celle-ci
 „ n'a sûrement été condamnée que trop méritoi-
 „ rement. ” Chacun argumentoit ainsi & raisonoit sur ce sujet, conformément à sa façon de penser ou à son propre caractère.

REPSIMA avoit été laissée dans la grande route, dans la situation qu'on vient de dire, lorsqu'à minuit un voleur Arabe passa par-là à Cheval ; elle l'apella, en criant, „ Qui que
 „ tu sois, ô passager, je te supplie de me sauver la vie : Je suis injustement ensevelie

„ vivante ; au nom de Dieu , aie pitié de moi
 „ & délivre moi de la cruelle mort à laquelle
 „ je suis condannée ; une si bone œuvre ne
 „ fera pas sans récompense. ” L'Arabe , quoi-
 que voleur de profession , fut touché de com-
 passion. Je veux , dit-il , en lui même , sau-
 ver cette infortunée : Je sens ma conscience
 bourrelée des remords de mille crimes ; peut-
 être , cette action charitable disposera le
 Très-Haut à me pardonner.

L'Arabe mit pied à terre , vint à REPSIMA
 & l'ayant , avec beaucoup de peine , retirée de sa
 fosse , il remonta à Cheval & la prit en croupe
 derrière lui. Monseigneur , lui dit-elle , après
 l'avoir remercié du service qu'il venoit de lui
 rendre , où me conduisez vous ? Chez
 moi , répondit-il , ce n'est pas loin d'ici ,
 vous y serez en toute sûreté & ma femme , qui
 a fort bon cœur , vous recevra avec beaucoup
 de caresses.

Ils arrivèrent dans l'espace de quelques
 heures à une espèce de Village formé par des
 tentes , habitées par des Arabes , tous de ceux
 qu'on appelle Arabes voleurs. Ils mirent pied
 à terre à l'entrée d'une de ces tentes ; un Nè-
 gre vint sur le champ les recevoir , & l'Arabe
 ayant fait entrer REPSIMA , il la présenta à sa
 femme , en lui faisant le récit de la manière
 dont il l'avoit rencontrée. La femme de l'A-
 rabe étoit naturellement charitable , & c'étoit

bien contre son gré que son Mari exerçât le métier de voleur. Elle fit un fort bon accueil à REPSIMA & après qu'elle eût pris un peu de repos & de nourriture, elle la pria de lui raconter ses aventures. La femme de TEMIM en comença le récit par un profond soupir, & lui en fit le détail d'une manière si touchante, que tous ceux qui l'écoutoient se sentirent émus de compassion en sa faveur, surtout la bone femme de l'Arabe. „ Ma fille ” dit-elle à REPSIMA, avec les larmes aux yeux, „ je prens autant de part à vos malheurs que s'ils étoient les miens propres, „ aussi, assurez vous que je ferai tout mon possible pour adoucir la rigueur de vôtre sort. Je vous remercie de tout mon cœur, „ répondit REPSIMA, de vôtre bone volonté; „ je suis convaincüe à cette heure, que le Ciel ne m'abandonera pas, puis qu'il me fait rencontrer des personnes qui prennent part à ma misère. Permettez moi, je vous prie, de demeurer avec vous, & donnez moi quelque petit coin où je puisse passer le reste de mes jours, en faisant des vœux pour vôtre prospérité. ”

La Femme Arabe la conduisit à une espèce de chambre séparée. „ Vous ferez ici en repos, lui dit-elle, personne ne viendra y troubler vos dévotions. ” REPSIMA étoit au comble de la joie, d'avoir dans son mal-

heur , trouvé un azile , chez de si bones gens . Elle ne cessoit d'en rendre graces au Ciel ; mais hélas ! ses malheurs n'étoient pas finis , elle devoit encore essuier bien d'autres infortunes .

Le Nègre, domestique de l'Arabe & dont l'emploi étoit de faire la litière aux chevaux , de conduire le bétail au paturage & de l'en ramener, jetta un jour un œil de convoitise sur la belle REPSIMA : Elle est charmante, disoit-il en lui même , & quel ne sera pas mon bonheur si je puis m'en faire aimer ! CALID , (c'étoit le nom du Nègre) quoiqu'un des plus hideux de son espèce , n'étoit pas sans espérance de devenir un heureux Amant . Cet espoir & la beauté de l'objet de son amour , qu'il avoit souvent occasion de voir , augmentèrent si fort sa passion , qu'il résolut d'en faire la déclaration à la première occasion favorable . Il ne fut pas longtems à attendre . L'Arabe & sa femme étant sortis tous deux , & REPSIMA étant restée seule avec lui dans la tente , il entra dans sa chambre : Il y a déjà long-tems , lui dit-il , que je cherche avec impatience le moment de pouvoir vous dire , en particulier , que je meurs d'amour pour vous , & qu'il m'est impossible de vivre désormais , si vous n'avez la bonté de soulager mes peines, en m'acordant quelque faveur . Monstre , répondit REPSIMA en colère , pourrois-tu t'imaginer que je dai-

gnasse faire attention à toi ? Fusses-tu le plus aimable des homes , come il est sûr que tu en es le plus afreux , oserois-tu te flater de l'espérance de me plaire ou de me faire consentir à tes infames réquisitions ? Sors d'ici sur le champ , je ne puis souffrir sans horreur la vie de ta présence , & si jamais , continua-t-elle , tu t'avisois de me reparler de ton impertinent amour , compte que j'en parlerai à ton Maître , qui saura bien punir ton insolence.

Elle prononça ces paroles d'un ton si résolu , qu'il jugea bien qu'une si belle conquête n'étoit pas réservée pour lui. Come il ne cédoit en rien à REVENDE en méchanceté , il crut aussi devoir se venger d'une femme , qui avoit ainsi méprisé sa flamme & il prit une voie bien étrange pour en venir à bout.

L'Arabe avoit un jeune enfant dans le berceau , dont ils étoient lui & sa femme extrêmement idolâtres. Pendant une nuit , CALID coupa la tête au pauvre enfant , & portant le glaive avec lequel il avoit comis cette barbare action dans la chambre de REPSIMA , il en ouvrit tout doucement la porte , & mit le sabre tout sanglant sous son lit , pendant qu'elle étoit profondément endormie. Il eût grand soin aussi de répandre des gouttes de sang tout du long du chemin , depuis le berceau où l'enfant venoit d'être égorgé jusqu'au

lit où étoit l'inocente REPSIMA, sur laquelle il avoit dessein de faire tomber le soupçon du meurtre.

Le lendemain matin, l'Arabe & sa femme voiant l'état où avoit été mis leur enfant, poussèrent les cris les plus terribles, s'arrachèrent les cheveux & jettèrent des cendres sur leur tête. CALID acourut avec empressement & leur demanda la cause de leurs cris, come s'il l'eût totalement ignorée. Le Père & la Mère à qui la douleur avoit ôté la parole, montrèrent le berceau plein de sang, & leur enfant égorgé. A cette vûe, le Nègre affecte une extrême fureur, fait des hurlemens horribles & des gestes non moins affreux. „ Oh !
 „ malheur sans égal, dit-il, détestable trahison ! Où est la main barbare qui en est
 „ l'Auteur ! Que je puisse la sacrifier à notre vengeance ; que je puisse l'exterminer...
 „ Mais... Ne pourrions nous découvrir le
 „ meurtrier en suivant les goûtes de sang
 „ que voilà? ” Ils suivent en éfet, lui & son Maître, les vestiges qu'il avoit eû soin de tracer depuis le berceau jusques à la chambre de la pauvre REPSIMA. Là le Nègre feignant de chercher, fort de dessous le lit le poignard qu'il y avoit caché & le montrant à l'Arabe avec les habits de REPSIMA qu'il avoit eû soin d'ensanglanter, „ Oh ! mon
 „ Maître, s'écria-t-il, voyez vous de quelle

„manière cette abominable femme vous ré-
 „compense de tous vos bienfaits.

L'Arabe, dans une surprise inexprimable, se répandit en reproches contre l'acufée : Ah ! malheureuse, lui dit-il, est ce ainsi que tu observes les devoirs de l'hospitalité ? Pourquoi as-tu versé le sang de mon fils ? Que t'avoit fait ce pauvre innocent, pour t'engager à mettre fin à ses jours, qui ne faisoient que commencer ? Inhumaine ! Est ce là la récompense des services que je t'ai rendu ? En disant ces choses il répandoit un déluge de larmes, & étant resté en silence, come pour entendre ce que REPSIMA pourroit lui répondre, CALID lui dit, Coment, mon Maitre, pouvez vous vous amuser à parler à cette abominable étrangère ? Vous contenterez vous de lui faire des reproches ? Plongez lui plutôt dans le cœur ce malheureux poignard, dont elle a égorgé votre fils unique, ou, si vous ne voulez pas vous en venger vous même, remettez m'en le soin, & bientôt cette indigne & détestable femme, qui a ainsi trempé ses mains dans le sang de vôtre cher enfant, recevra la peine qu'elle mérite. En disant ces mots, il leva le poignard & il alloit en fraper le sein de l'innocente REPSIMA, qui étoit trop étonnée de l'audace avec laquelle le Nègre l'acusoit d'un crime dont elle n'avoit pas d'idée, & trop étourdie de tout l'appareil qu'elle avoit

devant elle , pour avoir la force de parler & de se justifier. Le Nègre se hâtoit de porter le coup fatal , lorsque l'Arabe lui retint le bras. Que vas-tu faire ? dit-il à CALID : Veux tu m'ôter la satisfaction de punir de mes mains cette malheureuse scélerate , ce monstre d'ingratitude ? De grace , laissez moi faire , répond CALID ; de grace , laissez moi purger la terre d'une Criminelle , qui ne mérite pas de vivre un instant. Le Nègre alloit de nouveau lever le bras pour porter le coup le plus funeste à l'infortunée REPSIMA ; mais l'Arabe retint encore sa main ; quelque troublé qu'il fut de la perte de son fils , & quoiqu'il vit toutes les apparences contre la Femme de TEMIM , il se sentoît cependant de la répugnance à la croire coupable : Il vouloit auparavant entendre ce qu'elle auroit à dire , pour sa justification. Pour cet effet , il lui renouvela ses questions pourquoi elle avoit tué son cher enfant ? REPSIMA répondit qu'elle ne savoit ce qu'on lui disoit , qu'elle n'avoit aucune conoissance de cette affaire , & elle se mit à pleurer si amèrement , que l'Arabe en fut touché. Le Nègre qui craignoit une explication , vouloit toujours la tuer , malgré la défense de son Maître. Son ardeur excessive & outrée à vouloir le venger , comença à déplaire à celui ci : Il lui donna enfin ordre de se retirer , en lui disant , que son zèle le pouffoit trop loin. Je

ne veux rien précipiter , dit il , sur le fort de cette femme ; j'ai peine à la croire coupable , quoique les aparences la condamnent.

La femme de l'Arabe , malgré son extrême affliction , étoit aussi dans les idées de son mari ; elle ne pouvoit penser que REPSIMA fut capable du crime qui lui étoit imputé. Nous ferons mieux , dit elle à son mari , de l'envoyer loin , sans lui faire de mal , plutôt que de la faire mourir , sans être furs qu'elle est coupable.

L'Arabe fut du sentiment de sa femme & parlant à REPSIMA , Innocente ou coupable , lui dit il , je ne puis vous garder plus long-tems ici : Nous ne pourrions plus vous voir , ma femme ni moi , sans nous rapeller l'idée triste de nôtre pauvre fils , qui renouvelleroit journellement nôtre douleur. Quittez donc nôtre habitation & cherchez un autre refuge , là où il vous plaira. Vous avez bien lieu d'être contente de nôtre modération : Au lieu de vous ôter la vie , je veux même vous donner de l'argent pour vos besoins.

REPSIMA exhalta la justice de l'Arabe & lui dit que le Ciel étoit trop équitable pour ne pas découvrir tôt ou tard l'Auteur du crime , dont on la soubçonoit à tort. Elle les remercia l'un & l'autre de leurs bienfaits ; mais , quand il lui présenta une bourse de cent sequins , elle la refusa , les priant de l'aban-

doner à la Providence, qui prendroit soin d'elle. Non, non, répondit il, vous prendrés cet or, il ne vous fera pas inutile. Elle l'accepta enfin & aiant prié la femme du Voleur de ne pas porter sur elle de mauvais jugemens, elle quita l'habitation de l'Arabe.

Elle marcha tout le jour, sans se reposer, & étant arrivée, sur le soir, aux portes d'une Ville, qui n'étoit pas éloignée du rivage de la Mer, elle heurta à la porte d'une petite maison, où demouroit une bone vieille femme, qui lui ouvrit & lui demanda ce qu'elle souhaitoit? Je suis une étrangère, répondit REPSIMA: J'arrive dans ce moment même à la Ville & je n'y conois personne; aiés la bonté, je vous en prie, de me recevoir dans votre maison. La bone vieille y consentit & la mit dans une petite chambre où elle lui dit, qu'elle pourroit coucher. La femme de TEMIM fortit un sequin de sa bourse, en la priant de tâcher de procurer des provisions pour le souper. La vieille femme prit le sequin, fortit & revint dans peu de tems avec des dattes & autres fruits du Pais, qu'elles mangèrent ensemble. Après souper, REPSIMA raconta son histoire, dont le récit toucha extrêmement la vieille hoteffe, après quoi ils allèrent se coucher.

Le lendemain, REPSIMA aiant envie d'aller se baigner, pour se racomoder de ses fatigues,

son hôteſſe l'accompagna : En chemin , elles virent un jeune home les mains liées & une corde au cou ; le boureau alloit l'exécuter & une multitude de peuple atendoit ce ſpectacle. REPSIMA s'informe de quel crime le jeune home étoit coupable. On lui répondit, qu'il n'étoit chargé d'aucun crime que de ne pas pouvoir paier ſes dettes & qu'il alloit être pendu pour cela , conformément à la Loi de cette Ville, qui condannoit à ce ſuplice tous les Débiteurs inſolvables. Combien eſt ce qu'il doit ? demando REPSIMA : Soixante ſéquins, lui répondit quelqu'un : Si vous voulés paier cette ſomme pour lui , vous lui ſauverez la vie. De tout mon cœur , répondit-elle , fortant ſa bourse : A qui dois-je en compter l'argent ? On informa ſur le champ le boureau , qui travailloit à exécuter le jeune home , qu'une femme oſoit de paier la dette. Le Créancier fut apellé ; REPSIMA lui délivra les ſoixante ſéquins , & le jeune home fut immédiatement mis en liberté. Chacun ſouhaitoit conoitre l'étrangère , dont la généroſité les charmoit , & on étoit ſi empreſſé de la voir , qu'au lieu d'aller aux bains publics , elle prit congé de ſa bone hôteſſe & fortit de la Ville, pour éviter la curioſité importune de ſes habitans.

Pendant ce tems là , le jeune home , qui
venoit

venoit d'échaper la corde, cherchoit sa Libératrice, pour la remercier; il apprend qu'elle est sortie de la Ville, il s'informe du chemin qu'elle a pris & la suit. Il la trouva près d'une Fontaine, à côté de laquelle elle s'étoit arrêtée pour se reposer. Il la salua avec respect & lui dit, qu'il venoit se donner à elle en qualité d'Esclave pour lui témoigner sa reconnoissance. Non, non, répondit REPSIMA; je ne veux pas que vous achetiez si cher le service que je vous ai rendu: C'est l'Eternel que vous devez remercier & non pas moi, c'est lui qui m'a mis en mains les moyens de vous délivrer du suplice, & c'est pour l'amour de lui & non de vous que je vous ai sauvé de la mort.

Pendant qu'elle lui parloit, le jeune homme leva les yeux sur elle & fut charmé de sa beauté; il le lui déclara sur le champ, & ne croiant pas pouvoir trouver une meilleure occasion de lui montrer l'ardeur & la force de sa passion, il se jetta à ses pieds & la supplia, dans les termes les plus passionés, d'agréer l'hommage qu'il lui faisoit de son cœur: Mais, la chaste épouse de TEMIM, fort éloignée de goûter du plaisir en voyant à ses pieds un Amant jeune & bien fait, le traita avec un mépris mêlé de colère, peu différent de celui qu'elle avoit, en semblable occasion, témoigné au Nègre-CALID.

„ Insolent, lui dit-elle, tu fais, que sans
 „ moi tu ne serois actuellement plus vivant.
 „ Une main infame t'auroit ôtée la vie & tu
 „ ose encore lever les yeux sur moi pour at-
 „ ter à mon honneur ? ” Délices de mon cœur,
 répondit le jeune home, je ne m'atendois pas
 que la déclaration de la parfaite gratitude dont
 je suis pénétré & de l'effet qu'a produit sur moi
 votre beauté, put vous mettre en colère.
 Est-ce vous insulter, que de vous dire que
 vous êtes belle & que vos attraits m'ont
 charmé ? Tais toi, misérable, répondit REP-
 SIMA ; ne pense pas que je veuille souffrir tes
 discours : En vain, prétens-tu cacher tes
 mauvais desseins sous des paroles flatteuses
 & respectueuses : Je distingue fort bien la du-
 plicité de ton cœur à travers tes flateries. Va-
 t'en & ne me fais pas repentir du service que
 je t'ai rendu.

La manière dont elle prononça ces paroles,
 fit voir à ce jeune home, qu'il n'y avoit point
 d'espérance pour lui : Aussi ne fit il point de
 réponse, mais il continua son chemin du côté
 du rivage de la mer. Lorsqu'il en fut près, il
 vit un Vaisseau, dont l'équipage descendoit
 pour venir à terre. Ce Vaisseau étoit à un
 Marchand de Basra, & il s'en alloit à Sérendip.
 Le jeune home demanda à parler au Capitaine,
 à qui il dit, qu'il avoit une jeune Esclave à
 vendre, que quoiqu'elle fut d'une beauté

parfaite, il étoit résolu de s'en défaire, parce qu'il ne pouvoit s'en faire aimer : Je l'ai laissée, dit-il, près d'une fontaine, à une fort petite distance d'ici : Si vous voulés l'acheter, vous l'aurés bon marché, je la laisserai pour trois cent sequins. C'est un marché fait, répondit le Capitaine, pourvu qu'elle soit aussi jeune & aussi belle que vous le dites. Le jeune home, sur cela, conduisit le Capitaine, à la fontaine, où ils trouvèrent encore REP-SIMA, qui étoit en prières, après avoir fait ses ablutions, selon la Loi Musulmane. Le Capitaine ne l'eut pas plutót vue, qu'il livra les trois cent sequins au jeune home, & celui-ci s'en retourna dans la Ville avec sa sòme.

[*La suite le mois prochain.*]





NOUVELLES ACADEMIQUES.

LE 25me Août prochain, jour de St. LOUIS, l'Académie FRANÇOISE ajugera le Prix de Poësie, qui consiste en une Médaille d'or de 600 Liv. à une Ode de 100 vers, dont le sujet sera au choix des Auteurs. Les Ouvrages pour le concours doivent être remis avant le 1er Juillet à la Veuve de B. BRUNET, Imprimeur de l'Académie. Les Auteurs sont avertis d'être bien attentifs à ne pas se faire conoitre avant le jugement, puisque toute indiscretion à cet égard les excleroit du concours.

L'Académie de Sciences, Belles Lettres & Arts de LION propose, pour sujet du Prix de Mathématiques, qu'elle distribuera à la Fête de St. LOUIS 1763 de

Determiner quel est sur un Fleuve la construction du Moulin le plus avantageux par son produit, & le moins nuisible à la navigation.

Cette proposition, quoi qu'exprimée dans la généralité, a sans doute un rapport direct avec les Moulins de la Ville de Lion, qui rendent la navigation difficile & périlleuse, & donent lieu quelquefois aux accidens les plus funestes.

Ces artifices , posé sur deux bateaux , entre lesquels la rouë à eau est placée , occupent 35 piés de largeur. S'ils étoient construits sur un seul bateau , ils prendroient 20 piés de moins, sur le canal de la navigation , & ils feroient moins exposés à être endomagés ou emportés par les grandes eaux , par les glaces & par les autres corps étrangers.

On a fait l'essai d'un Moulin sur un seul bateau. La rouë étoit à la poupe , son axe parallele au courant ; ses aubes formoient une vis ; mais cette rouë , presque entièrement plongée dans l'eau , étoit sujette à de fréquens dérangemens & à des réparations dispendieuses , qui en ont fait abandonner l'usage. Il s'agiroit d'obvier à ees inconvéniens.

On recevra les Mémoires pour le concours jusques au 1er Avril 1763. Les Auteurs sont les maitres d'écrire en Latin ou en François.

L'Académie de BORDEAUX, convaincûe que l'objet le plus digne des Sciences est d'éclairer les homes sur leurs intèrets les plus chers & que la vraie gloire des Sociétés Littéraires est de diriger leurs travaux vers les recherches d'une utilité réelle , s'atache depuis long-tems à ne proposer , pour les Prix qu'elle doit distribuer , que des sujets dont il puisse résulter quelque avantage pour l'humanité. Elle voit avec étonement , que depuis qu'elle

a cette attention, elle reçoit beaucoup moins d'ouvrages pour le concours, & que la plupart de ceux qui lui sont envoyés ne contiennent rien, qui ne soit connu, & ne font que des compilations. de ce qui se trouve déjà répandu dans tous les Auteurs; ce qui souvent l'oblige à leur refuser ses suffrages, & à réserver les prix.

Elle ose, au nom du bien commun, inviter les homes à se réveiller sur les objets, qui devront toujours mériter la préférence dans leurs travaux. Elle prévient aussi de nouveau, qu'en proposant les sujets qu'elle choisit, elle desire que ceux qui voudront travailler, s'appliquent sur-tout à prendre l'expérience pour guide, & que s'ils ont de nouvelles vues à présenter, ils aient l'attention de les appuyer d'expériences réitérées, sûres & bien faites, ou que s'ils croient qu'on doive s'en tenir à des vues anciennes, ils aient le soin de les confirmer par des expériences nouvelles, qui puissent du moins ajouter quelque degré à la confiance qu'elles peuvent mériter.

L'Académie a crû, qu'en doublant les Prix, & en joignant aux prix courans ceux qu'elle auroit réservés, ce feroit un encouragement de plus pour les Auteurs, qui d'ailleurs y trouveroient quelque dédomagement des dépenses qu'exigent quelquefois des expériences d'un certain genre: Elle annonce donc,

qu'elle avoit trois Prix à doner cette Année 1761. pour fujets defquels elle avoit demandé :

1°. *Si l'on ne pouroit point trouver dans la préparation des laines, un moïen qui put les préfervier pour la fuite, de la piquure des infectes?*

2°. *Si les élémens des corps font inaltérables de leur nature, ou s'ils fe changent les uns dans les autres?*

3°. *Quelle eft la meilleure maniere de conoitre la différente qualité des terres pour l'agriculture?*

Aucun des ouvrages, qui lui ont été envoïés fur ces différens fujets, ne lui aiant paru mériter fes fuffrages, elle a été obligée de réfervier ces trois Prix pour l'Année 1763. Elle fe trouveroit donc avoir, en 1763. quatre Prix à diftribuer, lefquels, du confentement de M. le Duc DE LA FORCE, feront convertis en deux prix feulemment, composés chacun d'une Médaille d'or de 300 Liv. & de 300 Liv. en Argent.

Pour fujets de ces deux Prix elle demande :

1°. *Si dans la préparation des laines on ne pouroit trouver un moïen qui, fans en altérer la qualité, put les préfervier pour la fuite de la piquure des infectes; ou du moins, fi dans les différentes teintures qu'on leur done, on ne pourroit point mêler quelque ingrédient qui, fans ternir,*

ni endomager les couleurs, pût produire le même effet ?

L'Académie a cru avantageux de repropofer ce sujet, en expliquant mieux ce qu'elle souhaite à cet égard.

2°. *S'il seroit possible de trouver dans le genre végétal quelques plantes, du nombre de celles qui croissent en Europe, autres néanmoins que les plantes légumineuses & les blés de toute espèce, qui, soit dans leur état naturel, soit par les préparations dont elles pourroient avoir besoin, pussent suppléer dans des tems de disette au défaut des grains & fournir une nourriture saine ?*

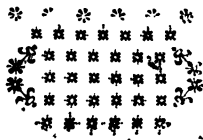
L'Académie désire surtout, en proposant ce sujet si intéressant pour l'humanité, que l'on s'atache à faire les recherches qu'il peut exiger sur les plantes, qui peuvent le plus aisément se trouver, ou du moins que l'on pouroit le plus facilement se procurer, & dont la culture seroit la plus aisée.

Pour 1762, l'Académie aura deux Prix à distribuer. Le premier sur cette Question : *Si les opérations électriques peuvent être utiles ou nuisibles dans les maladies du corps humain.* Le sujet du second est de savoir : *Quels sont les véritables principes de la Grêse, & quels moïens on pouroit en déduire, soit pour le succès de cette opération, soit pour la perfectionner.*

Les Dissertations sur ces différens sujets seront reçues jusques au 1er Mai de l'Année

pour laquelle ils sont proposés. On peut les adresser à M. DE LAMONTAIGNE Fils, Conseiller au Parlement & Secrétaire de l'Académie, ou à P. R. BRUN, Imprimeur Agrégé de l'Académie.

L'Académie Royale des Sciences & Beaux Arts établie à PAU, ayant réservé le Prix qu'elle avoit à doner cette Année, en distribuera deux le premier jeudi du mois de Février prochain. Le premier à un Ouvrage en Prose, dont le sujet doit être *l'Eloge de feu M. de MARCA, Archevêque de Paris*. Le second à un Ouvrage de Poésie sur *l'Electricité*.



R E F L E X I O N S

Sur cette Question du Journal Helvétique d'Août 1761. pag. 454. *Si un Ecrivain qui cherche à captiver l'attention des Lecteurs doit préférer l'agréable à l'utile (*) ?*

Un Génie éclairé délicat & fertile
Sait seul concilier l'agréable & l'utile.

B O I L E A U.

ON a fait déjà deux Réponses en Vers à cette Question. Il m'a paru qu'elles n'étoient pas mauvaises, qu'on peut dire bien des vérités en vers come en prose, & qu'un Poète en joignant l'agréable à l'utile, peut montrer la nécessité de les unir ensemble pour captiver

(*) En exagérant trop les avantages de l'utile, on peut donner dans l'hyperbole, par exemple on a beaucoup déclamé contre les horreurs de la Guerre, & l'on a raison en général, mais il faut pourtant convenir que la Guerre peut être utile à la Société, en la purgeant, d'un tas de fainéans & de vagabonds qui la troubleroient; & qui font un fardeau à la Terre. C'est ainsi que les vents & les tempêtes purifient l'air, & détruisent une infinité d'Insectes.

l'attention des Lecteurs, & les instruire, en tachant de leur plaire. Pour moi je suis si convaincu de la nécessité d'unir ces deux choses, que je ne crois pas qu'un Auteur puisse flater de quelque succès, s'il n'a pas le don de les allier. C'est ce qu'on se propose de faire voir.

L'agréable, séparé de *l'utile*, n'a rien que de frivole & de puéril; ce sont de brillantes bagatelles, des fleurs passagères qu'on foule aux pieds; je ne veux point parler de ces Ecrivains impies qui blessent les mœurs & la Religion, & dont on ne parle qu'avec horreur. On n'est guères moins indigné contre ces Auteurs, qui prêchent la volupté & le libertinage; le goût ne les condamne pas moins que la Religion; proscrire leurs Ouvrages, c'est leur rendre justice. Doit-on ménager des gens qui corrompent le cœur & l'esprit, & qui se jouent de la probité?

Mais doit-on condamner, avec la même sévérité, un badinage fin & délicat, qui peut amuser agréablement, dans ces momens d'ennui & de tristesse où l'âme a besoin de récréation? La Vertu a-t-elle un air austère & chagrin, défend-elle aux Graces de l'approcher, & de lui prêter leurs charmes? Non, l'Innocence n'est point ennemie des Jeux & des Ris, & pourvu qu'un badinage soit légitime, la Sagesse elle même le permet. SOCRATE se servoit

ordinairement de l'*Ironie* pour conduire à la Vérité; *ESOPÉ* enveloppoit ses instructions morales sous l'enveloppe des fables.

Lorsque l'on veut instruire & plaire,

Il faut orner la vérité :

Un air rebarbatif, austère ,

En dérobe l'utilité (*).

L'Esprit philosophique , si estimé dans ce Siècle & si digne de l'être , n'est pas dénué de graces; & s'il les combat, lors quelles peuvent devenir dangereuses, c'est avec les armes qu'elles lui fournissent. C'est dérober à la Raison son plus bel ornement, que de la frustrer de ce qui est le plus propre à lui donner entrée dans le cœur & dans l'esprit. Ecoutons sur ce sujet un célèbre & judicieux Orateur, *M. MONGIN*, Evêque de *Bazas*.

Le grand art de persuader, dit-il, *sera toujours celui de plaire*, & l'on ne plaira jamais avec la Raison toute seule & dénuée d'ornement.

(*) Pour démontrer la vérité de ce que je dis, je prie le Lecteur de comparer les Ouvrages de deux Ecrivains qui disent à peu près les mêmes choses, mais l'un les exprime avec pureté, force, & élégance; l'autre les dit d'un stile froid, sec, dur & peu châtié. On sentira la différence de ces deux Ecrivains; le premier plait, touche, instruit; l'autre rebute & ennue.

Il faut présenter le vrai sous l'image du beau & pour entraîner l'esprit par la force des preuves , il faut començer à gagner le cœur par les grâces & par les charmes du Discours. La séduction est bien permise quand elle conduit à la vérité. Tout prend de la vie & du sentiment sous la plume d'un Auteur qui a le don de plaire. Aussi les meilleurs Ecrivains , ceux même qui ont cherché le plus à être utiles , soit anciens , soit modernes , n'ont pas dédaigné des ornemens légitimes ; ils ont pris plaisir à cueillir les fleurs qui se présentoient sur leur route. On a dit de PLATON & de XENOPHON , l'un & l'autre Disciples de SOCRATE , qu'ils avoient sacrifié aux Graces. Parmi les Modernes , Mrs. de FENELON & de FONTENELLE , ont rendu la sagesse & la vérité aimables , par l'art ingénieux qu'ils ont répandu dsns leurs Ouvrages (*). La bone Philosophie doit peut-être plus à M. de FONTENELLE qu'à DESCARTES , dont il étoit un zélé Sectateur. Un Ecrivain célèbre à dit , que l'Au-

(*) On demandoit à une grande Reine , ce qu'elle pensoit des Ouvrages de BOSSUET & de FENELON. L'un , dit-elle , enseigne la vertu ; l'autre la fait aimer. C'est bien caractériser ces deux illustres Prélats ; mais il faut prendre garde , en cherchant à plaire , de sortir de la nature , & de grimacer. Quelqu'un a dit , que l'esprit qu'on veut avoir fait tort à celui que l'on a.

teur du *Spectacle de la Nature*, en la mettant en quelque sorte sous nos yeux, & à la portée de tout le monde, a rendu plus de service à la Philosophie, que les NEUTON, les LEIBNITZ, & les WOLFF, qui s'élèvent si haut, qu'on les perd de vue, & dont les Ouvrages profonds & difficiles, ne peuvent être entendus que par un très petit nombre de Lecteurs: C'est les conduire en quelque sorte dans les Terres australes, & dans des Déserts, que de les mener dans des Pais rudes & éloignés, où tout est encore à défricher, & où il est si facile de s'égarer. C'est un labyrinthe où le guide lui même est embarrassé, & où il se perd, si le fil vient à se rompre. On l'a dit, ce qui exige trop d'attention l'obtient rarement.

La vérité sèche & nue a peu de partisans, il faut un peu l'orner pour la faire paroître plus belle. VENUS elle-même, la Déesse de la Beauté, ne dédaigne pas de se servir du secours de sa Ceinture pour gagner les cœurs. Pour doner du prix à un diamant, il faut le tailler; il en aquerra plus d'éclat & de brillant.

Mais aussi, il faut prendre garde de ne pas prodiguer les fleurs & les ornemens. Pour plaire & instruire, il faut qu'ils soient en leur place. Les vers qu'on trouve dans la Comédie de *l'Enfant prodigue*, par M. de VOLTAIRE, sont très beaux; & peut-être

trop; ils me paroissant déplacés; les voici :
C'est LISE qui parle ,

Coment chercher la triste vérité ,
Au fond d'un cœur , hélas trop agité ?
Il faut au moins pour se mirer dans l'onde
Laisser calmer la tempête qui gronde ,
Et que l'orage & les vents en repos ,
Ne rident plus la surface des eaux.

Il me semble que LISE qui regrette si fort son Amant, & qui déplore sa perte , s'exprime ici avec trop d'art , & emploie trop de figures & d'images , qui peignent mal la douleur , la tendresse & les sentimens d'une Amante. Personne peut-être n'a mieux connu l'usage des images & ne les a placées avec plus de succès que RACINE ; mais il ne les distribue qu'avec économie , & les déguise même sous des expressions ordinaires ; en voici un exemple ,

L'imbécile IBRAHIM, sans craindre sa naissance
Traine, loin du péril , une éternelle enfance :
Indigne également de vivre & de mourir
On l'abandonne aux mains qui daignent le nourrir.

Quelquefois on cherche à subtiliser , & l'on rend par là l'expression louche & obscure , je n'en citerai que ce seul exemple , que j'ai lu quelque part depuis peu.

Vos Lecteurs éclairés verront sûrement la différence qu'il y a de la production d'un homme de génie, à celles de tant d'Auteurs qui semblent ne vouloir dire de bones choses, que pour en diminuer le prix & nous en faire naître le dégoût.

Est-il possible qu'il y ait des Auteurs assés insensés pour ne chercher de bones choses, que pour en diminuer le prix, & en faire naître le dégoût? Ce qu'ils écrivent est bon, ou mauvais; s'il est mauvais, ils ne fauroient inspirer le dégoût des bones choses, ils n'inspirent le dégoût que de ce qui est mauvais; & si ce qu'ils écrivent est bon, loin de diminuer le prix des bones choses, ils l'augmentent. Mais il y a des Ecrivains qui ne peuvent louer leurs amis qu'aux dépens des autres. L'éloge de l'un est toujours la satire de l'autre.

R E P O N S E

A la même Question.

POUR une pomme à la plus belle,

Que la Discorde par malheur

Avoit jettée en sa fureur,

Il s'éleva jadis une grosse querelle,

Dont PARIS fut médiateur.

Le choix entre les trois Déesse

Fit

Fit le destin du beau PARIS.

JUNON étoit ses richesses,
 Mais VENUS, à ses yeux surpris,
 Faisoit de ces douces promesses,
 Qu'elle fait à ses favoris.

MINERVE, pour toute largesse,
 N'avoit pour mériter le prix,
 Que les charmes de la sagesse.

L'amour dicta l'arrêt en faveur de CYPRIS.

La Beauté séduit la Jeunesse.
 Pour moi, si j'en eusse eû le choix,
 J'aurois voulu, de toutes trois

Réunissant leurs dons, en goûter l'avantage.

VENUS eût de mon Cœur reçu le tendre hommage,

Mais mon esprit eût été pour PALLAS ;

Les trésors de JUNON ne sont point sans apas,
 Et méritent nôtre suffrage.

Quel est l'home qui n'en fait cas !

Entre ces dons divers je ne décide pas,
 Et chacun me paroît aimable.

Mêler l'utile à l'agréable,
 Sans faire trop les délicats,

C'est le seul parti raisonnable,

C'est gagner à la fois & l'esprit & les cœurs.

Ainsi la féconde Nature

Fait meurir les fruits & les fleurs ;

Le mélange de leurs couleur

En fait la plus riche parure.

GENEVE.



R E F L E X I O N S

Diverses sur les Maux de la Vie.

C'EST trop longtems du sort éprouver l'inclémence.

Je ne redoute plus ses coups.

Fortune ! ta persévérance

Me fait défier ton couroux.

Viens , desirable Mort , terminer ma souffrance ,

Et de ma fatale existence

Hâte toi de finir le cours ;

À tes soins d'abrèger mes jours

Je reconoitrai ta clémence.

Soleil ! témoin de mes douleurs , }

Je ne verrai plus ta lumière ;

La Mort , en fermant ma paupière ,

Terminera l'excès de mes malheurs ;

Une plus heureuse carrière

Pourra tarir la source de mes pleurs.

Et qu'est-ce, hélas ! que cette vie ?

Un seul point dans l'Eternité.

Le trépas dont elle est suivie

Nous ouvre l'Immortalité.

Qu'étoit l'home avant que de naitre ?

Un Rien perdu dans le néant :

A peine il comence à paroître

Qu'il s'évanouit à l'instant.

Lorsque j'étois plongé dans la nuit éternelle

Je n'éprouvois alors ni peine , ni travaux ;

Je jouissois d'un doux repos ,

Que je n'ai pû trouver hors d'elle.

Non ; cette sombre obscurité

Cet abime profond n'a rien qui m'épouvante ;

Quand la Paix , la Félicité

Ne sauroient remplir nôtre atente ,

Nôtre ame doit être contente

Loin des traits de l'adversité.

Mais coment éviter leur funeste présence ?

Les maux les plus cruels ont suivi ma naissance ,

Et pour mieux me remplir d'éfroi ,

Ils sembloient s'entasser sur moi.

Des Homes la noire malice ;

Irritoit encor mon suplice.

Mais avec eux uni par les plus forts liens ,

Victime de leur injustice ,

Il me faloit , pour fuir le Vice ,

Combatre en même tems leurs défauts & les miens.

Les plus afreux revers ont lassé ma patience,

Suis-je donc né sous un Astre fatal ?

Quelle main m'a tiré du séjour du silence ?

Quand on a tout perdu, qu'on est sans espérance ,

Il vaut mieux n'être point, hélas ! que d'être mal.

Mais dois-je succomber au poids de ma souffrance

Et maudire mon jour natal ?

Hà ! pourquoi murmurer contre la Providence ,

Peut-elle pas du mal faire naître le bien ?

Mon Cœur implore sa clémence ,

Si tu la prends pour ton soutien ,

Célébrant sa grandeur , sa bonté , sa puissance ,

Sous ses yeux tu ne craindras rien.

Le Ciel exauce ma requête.

Sa main a garanti ma tête

De l'effort des vents irrités :

De la plus horrible tempête

Mes sens ne sont plus agités :

Dieu puissant ! tu peux faire éclore

Jusques à ma dernière Aurore ,

Pour moi le Jour le plus serain ;

Au milieu même de l'orage ,

Tu peux me conduire au rivage ;

On ne t'invoque point en vain.

O ! qu'heureux est l'homme fidèle ,

Qui te suit quand ta voix l'appelle ;

Qui de tes Ordres saints , pénétré , convaincu ,

N'a pour règle que la Vertu.

Les Mortels après moi seront ce que nous sommes.

A l'Hiver , au Printems succèdera l'Été.

Et qu'importe au bonheur des Hommes,

Que l'on sache que j'aie été ?

Dans son vol le Temps homicide

Fuit à pas précipité ;

Et tel qu'un torrent rapide

Qui sur un terrain aride

Dans son cours n'est point arrêté ,

Et qui dans la Mer est jetté ;

L'homme sans cesse agité ,

Toujours plein de desirs , mais de biens toujours
vuide ,

S'enfonce dans l'Eternité.

De notre Créateur la puissance infinie

Peut remplacer d'un mot tous les Êtres divers.

Et lui, qui du néant fit sortir l'Univers ,

Aux Corps les plus massifs peut donner de la vie.

Tout périt , & tout meurt , mais rien ne se détruit ;

Et par une puissance active ,

Un Corps perdant sa forme fugitive ,

Bientôt après se reproduit ,

Et d'un vuide aparent il occupe l'espace.

C'est ainsi que le jour paroît après la nuit ;

Un flot pressé cède sa place

Au flot qui le pousse & le chasse ,

674 JOURNAL HELVETIQUE

Et qui dans son cours le poursuit.
Ainsi l'éclair ne laisse aucune trace
De l'éclat passager que le nuage éface.

Rien n'est nouveau sous le Soleil ;
Ce que mon Père a vû, je puis le voir encore :
De son fertile sein la Terre fait éclore
Une Belle ; un Héros, que l'on dit sans pareil ;
Ce qui déplaît à l'un , un autre l'idolatre ;
On ne fait que changer d'Acteurs & de Théâtre.

Tout fuit ainsi qu'une vapeur .
La Terre & ses faux biens seront réduits en poudre,
Ce Soleil dont nôtre œil admire la splendeur ,
Couvert d'obscurité , doit un jour se dissoudre.
Tout fera dissipé , consumé, par la foudre ;
L'home plus foible qu'une fleur ,
Lui qui sur chaque objet , & se trouble & chancelle,
Lui plus léger qu'une lueur ,
Seroit-il plus durable qu'elle ?





E N I G M E.

SANS moi l'on vous verroit encor ,
 Malheureux Siècles , où nos Pères
 Ignoroient que mes biens font les plus salutaires ,
 Et la science un vrai trésor.
 Par le secours de la mémoire ,
 J'éclaire les talens , je délasse avec fruit ,
 J'apprens la politique , aussi bien que l'histoire ,
 En un mot , tout , pour peu qu'on ait d'esprit.
 Si je te parois trop obscure ,
 Songe à ce que tu fais , Lecteur , présentement ,
 Et fans te mettre à la torture ,
 Tu pouras deviner mon nom dans un moment.

Le mot de l'Enigme du mois de Septembre est
 CHAPEAU , & celui du Logogriphe MISANTROPE ,
 où l'on trouve , *Rose , Or , Mort , Autre , Raison ,*
Puon , Pie , Rime , Poire , Air , Saint , Ami ,
Pois , Roi , Pain , Trois , Mars & Mai , Orme ,
Pin , Sapin , Rome , Paris , Mets , Mante , Pa-
miers , Nimes , Remi , Moïse , Martin , Marin ,
Romain , Simon , Si , Re , Mi.

T A B L E.

L ETTRE aux Edit. en leur envoieant la Traduction de quelques endroits de Senèque	575
Extrait de quelques endroits de Senèque, sur le support dont on doit user envers tous les hom.	577
Réflexions sur l'inégalité des ames.	586
Dialogue de Deucalion & de Pyrrha.	592
Fragmens Historiques IX. Fragment.	598
Lettre à M. A. J. G. Bourgeois d'Estavaier, sur une note de l'Histoire d'Heloise.	614
Lettre à l'Auteur des Réflexions sur l'Analyse que M. Rousseau a faite du projet de Paix perpétuelle de l'Abé de St. Pierre.	620
Lettre d'un Gentilhomme du Roi STANISLAS, à l'ocasion d'une anecdote du séjour de Mesdames de France à Plombières.	631
Le Triomphe de la Vertu ou l'Histoire de Rep- sima, Conte Oriental.	636
Nouvelles Académiques.	656
Réflexions sur cette Question, Si un Ecrivain qui cherche à captiver l'attention des Lec- teurs doit préférer l'agréable à l'utile.	66
Réponse en vers à la même Question.	670
Réflexions diverses sur les maux de la vie.	675
Esigme.	